

DOCUMENT DE TRAVAIL

ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT

30 SEPTEMBRE 2025



Édito des élus de la Métropole Rouen Normandie

Édito de l'ADEME

Édito de WWF

SOMMAIRE

LES SEPT CONVICTIIONS FONDAMENTALES DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT # 2	8
COP ROUEN 2030 : 2 ^{ÈME} COP DU TERRITOIRE ROUEN NORMANDIE	10
LES CINQ DÉFIS DE TRANSFORMATION	12
COP ROUEN 2030 : LES LEVIERS	16
LES ENGAGEMENTS DU TERRITOIRE	23
1. UN HABITAT SAIN, SOBRE ET AGRÉABLE	24
2. UNE MOBILITÉ TRANSFORMÉE	26
3. UNE ALIMENTATION SAINNE GRÂCE À UN TERRITOIRE NOURRICIER	28
4. MOINS DE DÉCHETS	30
5. VERS UN TERRITOIRE SOBRE ET 100% EnR&R	32
6. DES INDUSTRIES DÉCARBONÉES ATTRACTIVES	34
7. LE PLEIN EMPLOI	36
8. UN TERRITOIRE NATURE	38
9. UNE COHÉSION SOCIALE TERRITORIALE	40
10. DES VILLES ACTEURS DE LA TRANSITION SOCIAL-ÉCOLOGIQUE	42
11. UN FLEUVE FÉDÉRATEUR	44
12. UN TERRITOIRE RAYONNANT OÙ IL FAIT BON VIVRE	46
13. UNE VILLE APAISÉE ET SÛRE	48
14. DES ACTEURS QUI PENSENT LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION	50
LISTE DES SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT # 2	52
LISTE DES ÉCOSYSTEMES DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT # 2.....	56
TABLEAU RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS DE CHAQUE ÉCOSYSTEME ÉCONOMIQUE DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT # 2	62
TABLEAU RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS DE STRUCTURE SOCIALE DU RESEAU DES STRUCTURES SOCIALES PAR ORDRE D'APPARITION DANS L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT # 2.....	67
TABLEAU COMPARATIF DES RECOMMANDATIONS DU RÉSEAU DES ACTEURS POUR LE CLIMAT ET DES FICHES ACTIONS DU PROJET DE PLAN D'ACTION AIR ÉNERGIE CLIMAT	70



LES SEPT CONVICTIIONS FONDAMENTALES DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT #2

L'Accord de Rouen pour le Climat #2 formalise les engagements concrets des acteurs du territoire de la Métropole Rouen Normandie, réunis lors de la COP Rouen 2030. Organisé tout au long de l'année 2025, ce processus participatif a accompagné l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Air-Énergie-Climat de la Métropole, en alignant les ambitions locales aux objectifs de transition écologique.

Cet accord engage collectivement les signataires, chacun étant responsable en premier lieu de son propre engagement et de sa mise en oeuvre. La liste des signataires figure page 50.

www.notrecooprouen2030.fr



+2°C

Lors du travail collectif mené en 2025, les partenaires de la COP Rouen 2030, ont identifié un socle de sept convictions fondamentales qu'ils considèrent comme essentielles pour la réussite de la transitions social-écologique du territoire. Ces convictions, partagées par les acteurs constituent le fondement des engagements pris dans l'Accord de Rouen pour le Climat #2.

Chacun a le droit à un environnement sain, propre et durable

Reconnu universellement par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2022 comme droit de l'homme, le droit à un environnement sain, propre et durable est un des fondements de l'action locale collective des signataires de l'Accord de Rouen pour le Climat #2.

Chacun est invité à agir à son échelle et chaque geste compte

La transition social-écologique est l'affaire de tous : pouvoirs publics, citoyens, acteurs économiques, associations... Chacun a le pouvoir et le devoir d'apporter sa contribution à son échelle, par des actions concrètes et ambitieuses pour atteindre la neutralité carbone en 2050, adapter le territoire au changement climatique et lutter contre la perte de biodiversité massive : chaque geste de chaque acteur du territoire compte.

Un cadre collectif d'engagement des actions est nécessaire pour atteindre un impact à la hauteur des enjeux

Face à l'urgence écologique, identifier les actions à fort impact, les prioriser et déterminer le cadre collectif d'action est essentiel pour garantir l'atteinte des objectifs fixés. Pour démultiplier l'impact de l'action de chaque acteur du territoire, il est fondamental de structurer, coordonner et organiser l'action autour d'objectifs communs et d'un cadre clair. Le renforcement de la structuration et de l'animation d'actions collectives constitue donc un enjeu clé de la COP Rouen 2030. Les écosystèmes d'acteurs y ont un rôle majeur à jouer.

Des transformations structurelles seront indispensables

Activer des leviers tels que la sobriété¹ interroge nos modes de vie et de consommation et en conséquence le modèle économique basé sur la consommation des ressources. L'atteinte des objectifs de transition écologique ne pourra pas se faire sans changements structurels de nos représentations sociales. Pour cela, l'Accord de Rouen pour le climat #2 propose une mise en récit à même de contribuer à ces transformations

¹ Cf définition page 10

Sans une société solidaire, il n'y aura pas de transition écologique possible

Les nécessaires transformations sociétales et structurelles doivent se traduire par un renforcement des liens sociaux et la protection des plus vulnérables. Les associations, les structures sociales, les acteurs culturels et de l'éducation populaire, les communes qui oeuvrent au quotidien à la cohésion sociale et territoriale et à l'équité territoriale dans la Métropole Rouen Normandie sont à cet égard des acteurs essentiels de la transition social-écologique. Il en va de même des autres acteurs socio-économiques qui y contribuent.

Justice environnementale, santé et bien-être au coeur des politiques de transition

Alors que les politiques de transition peuvent paraître coûteuses et non accessibles à tous, que les crises climatiques environnementales touchent les populations de façon inégalitaire, une attention spécifique à la justice environnementale¹, à la santé et au bien-être est essentielle. En ce sens, les actions pour diminuer les discriminations environnementales et sociales constituent des priorités pour le territoire et ses acteurs.

Les sciences, la mesure et l'évaluation comme bases de l'action

Depuis plusieurs années, la réalité de la crise écologique et son origine anthropique sont démontrés et font l'objet d'un consensus scientifique international, documenté en particulier pour la biodiversité par l'IPBES² et pour le climat par le GIEC³. A l'échelle du territoire, le GIEC de la Métropole Rouen Normandie (Groupe interdisciplinaire d'experts locaux), composé d'experts indépendants, documente les évolutions du climat en fournissant un socle solide de connaissances et de données afin de mieux adapter le territoire et de guider l'action métropolitaine en termes d'atténuation.

L'efficacité de l'action repose également sur l'évaluation afin d'orienter vers des actions à la hauteur des enjeux.



CHAQUE GESTE COMPTE !

¹ Cf définition page 11

² Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

COP ROUEN 2030 :

2^{ÈME} COP DU TERRITOIRE ROUEN NORMANDIE

En 2017, la Métropole Rouen Normandie lançait la COP21 Rouen Normandie avec le soutien du WWF France et de l'ADEME, une des toutes premières COP locales, inspirée de la COP21 réunie à Paris en 2015. Cette démarche innovante visait à accompagner son premier Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), en créant une dynamique d'engagement des acteurs locaux autour d'une stratégie commune Air Energie Climat.

Alors qu'un nouveau PCAET est en cours d'élaboration, dans le cadre d'une démarche élargie de Schéma de Cohérence Territoriale -Air Energie Climat (SCOT-AEC), la Métropole engage une deuxième étape de sa COP, la « COP Rouen 2030 », avec de nouvelles ambitions et l'objectif de poursuivre et d'amplifier la mobilisation des acteurs dans les prochaines années, en faveur de la transition social-écologique, en renforçant les dispositifs d'engagement, d'accompagnement et d'évaluation.

Transition social-écologique : l'affaire de tous

Le 6ème rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur le Climat (GIEC) est clair : la crise écologique est à l'oeuvre. Changement climatique, effondrement de la biodiversité, raréfaction des ressources et pollutions des écosystèmes : cette crise affecte déjà les populations, les écosystèmes et les moyens de subsistance. Il faut donc agir rapidement, fortement et massivement. Limiter cette crise n'est pas impossible mais demande des transitions sans précédent dans tous les aspects de la société.

Si l'Accord de Rouen pour le Climat #1 soulignait l'urgence à agir pour tous, celle-ci reste valable, et les études scientifiques renforcent la conviction qu'il faut accélérer les actions de transition social-écologique, leur ampleur et que l'effort de tous est crucial.

Au niveau national comme sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, les éléments de diagnostic sur la crise écologique confirment la nécessaire mobilisation de tous, entreprises, citoyens, administrations et associations.

Nouvelle stratégie Air Energie Climat

La stratégie Air Energie Climat du territoire de la Métropole Rouen Normandie est définie dans le Projet d'Aménagement Stratégique du SCOT-AEC en cours d'élaboration (cf. détail p. 17).

Soucieuse d'affirmer une politique de lutte contre l'urgence climatique conforme à tous les efforts internationaux, européens et nationaux, en particulier l'Accord de Paris sur le climat de 2015 et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de 2022, la Métropole se fixe pour objectifs :

- D'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cet objectif est plus ambitieux que celui de la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial adopté en 2019. Il supposera de mobiliser très fortement l'ensemble des leviers de décarbonation, mais aussi de préserver et accroître les puits de séquestration carbone en s'appuyant sur les atouts naturels du territoire.
- De renforcer sa stratégie sur le volet adaptation au changement climatique, dans une volonté d'accroître la résilience du territoire et d'oeuvrer en faveur d'une transition juste et équitable.
- De lutter contre l'effondrement massif de la biodiversité avec un même niveau de priorité.

Les 6 objectifs posés pour la mobilisation et l'accompagnement des acteurs du territoire dans la COP Rouen 2030 sont ainsi :

- Atteindre la neutralité carbone
- Réduire les consommations énergétiques du territoire
- Augmenter la production d'énergie renouvelable et de récupération
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire au changement climatique
- Lutter contre la perte de biodiversité et l'artificialisation des sols

Transformations sociétales : de nouveaux défis

Mais l'atteinte de ces objectifs ne peut se résumer à une affaire technique. Beaucoup de ces objectifs nécessitent des transformations des modes d'habiter, de se déplacer, de se nourrir, de produire et de consommer. Ces transformations sont les plus complexes d'autant plus qu'il faut assurer la possibilité pour tous d'accéder à ces changements sans fragilisation économique ou sociale.

Face à ces nouveaux enjeux, la Métropole Rouen Normandie a identifié cinq défis de transformation du territoire :

- Sobriété
- Justice environnementale
- Cohésion sociale et territoriale
- Changement de modèle
- Prospérité soutenable

Elle a créé le réseau des acteurs pour le Climat, composé de citoyens engagés et de représentants des acteurs institutionnels et socio-économiques du territoire pour travailler sur ces défis et faire des préconisations, qui sont intégrées dans le projet de plan d'action Air-Energie-Climat de la Métropole. Les écosystèmes et les acteurs sont également appelés à intégrer dans leurs feuilles de route et plan d'actions des éléments de réponses à ces défis.

Une action coordonnée de la Métropole et des acteurs du territoire

En tant que cheffe de file de la transition écologique sur son territoire, la Métropole élabore son plan d'action en visant l'exemplarité sur son propre patrimoine et dans ses champs de compétences. Elle anime également la mobilisation et l'accompagnement de tous les acteurs du territoire en cohérence avec sa stratégie Air Climat Energie.

La COP Rouen 2030 constitue ainsi le cadre de mobilisation du territoire pour la transition social-écologique, facilitant l'engagement des acteurs, le plus largement possible : industriels, entreprises du secteur tertiaire, gestionnaires de réseaux, bailleurs sociaux, acteurs de la solidarité, communes, acteurs de l'éducation, de la culture, citoyens, associations, etc. La Métropole souhaite faciliter, impulser, fédérer et quand cela est nécessaire, réguler ce qui relève de ses compétences.



Depuis plusieurs années, le territoire de la Métropole est engagé dans une transition « social-écologique ». Derrière ce terme se trouve l'idée que la transition doit s'adresser à chacun, ne laisser personne sur le bord du chemin, et aussi qu'elle entraîne dans son sillage - et nécessite - une transformation sociétale en profondeur. Dans le cadre de la COP Rouen 2030, le Réseau des Acteurs pour le Climat a fait des propositions pour mieux intégrer cette dimension sociétale dans le plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC). La réflexion sur ces cinq défis de transformation a été également guidée par les droits culturels.

Les droits culturels, un référentiel accompagnant les transformations sociétales dans le respect des droits humains

Les droits culturels sont des droits humains. Ils permettent à chacun – seul ou en groupe – de participer à la vie culturelle, de s'exprimer, de créer, de préserver sa culture et de la transmettre. Ils ne se limitent pas à l'accès à la culture : il s'agit de reconnaître et valoriser toutes les formes culturelles, pour une société plus juste, inclusive et respectueuse de la diversité.

Parce que la transition écologique doit s'adresser à tous les droits culturels qui permet d'interroger les projets du plan d'action Air-Energie-Climat : s'adressent-ils à tous dans le respect de la diversité, de l'identité de chacun et des patrimoines ? Offrent-ils un accès à l'information, une possibilité d'être éduqué, de se former ? S'appuient-ils sur des communautés ? Mobilisent-ils des coopérations ? Sont-ils participatifs ? Ne sont-ils pas discriminants ? Est-ce que chacun des acteurs est considéré comme porteur de savoirs ? Est-ce qu'il permet de renforcer la coopération entre les partenaires impliqués et comment ? Quels sont les acteurs absents ?

Ces questionnements ont constitué le fil directeur du travail du Réseau des Acteurs pour le Climat pour appréhender les 5 défis territoriaux de transformation du territoire. Alors que la Métropole Rouen Normandie s'est engagée depuis 2017 à intégrer les droits culturels dans ses politiques, l'Accord de Rouen pour le Climat #2 confirme les droits culturels comme un des référentiels pour les projets afin d'accompagner les transformations sociétales dans le respect des droits humains.

Sobriété

Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement et les ressources. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation, et plus globalement nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective (Ademe, 2021).

Les crises telles que la guerre en Ukraine, le COVID-19, les inondations ou encore les incendies révèlent l'importance de placer la sobriété au cœur des débats publics. Mais sommes-nous prêts réellement à changer nos modes de vie ?

Ainsi, il est primordial de rendre désirable et compréhensible la sobriété en sensibilisant et éduquant sur celle-ci mais aussi en la valorisant et en apportant les conditions d'une vie plus sobre à tous les habitants dans leur diversité. La sobriété est multidimensionnelle et devra aussi s'appliquer aussi bien aux actions de transition écologique individuelles qu'aux actions collectives à fort impact pour plus d'efficacité.

Pour le territoire d'ici 2032, le Réseau des Acteurs pour le Climat propose 4 axes de travail. Le plan d'actions Air-Energie-Climat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été complété pour intégrer pleinement ces 4 préconisations :

- 1.1** Éduquer, sensibiliser, valoriser la sobriété pour la rendre désirable et rendre compréhensible les actions mises en place perçues parfois comme contradictoires
- 1.2** Prioriser et organiser les actions efficaces, recentrer pour plus de simplicité (politiques publiques et management des entreprises)
- 1.3** Apporter les supports d'une vie et d'un territoire plus sobres en travaillant l'égalité et l'équité d'accès aux besoins essentiels
- 1.4** Favoriser les circuits courts et l'économie circulaire (alimentation, matériaux, énergie, eau...)

Justice environnementale

Les populations les plus exposées aux impacts environnementaux et climatiques sont aussi les plus défavorisées.

La justice environnementale née aux États-Unis, cherche à corriger les inégalités face aux impacts environnementaux et climatiques. L'intégration de la justice environnementale dans les politiques de transition écologique vise la prise compte des différences de ressources et des inégalités sociales et territoriales afin de diminuer les discriminations environnementales. Il s'agit aussi de prévenir des tensions entre groupes socio-économiques différemment impactés par ces mesures et de s'assurer que ces actions sont justes et équitables et plus acceptables.

Pour le territoire d'ici 2032, le Réseau des Acteurs pour le Climat propose 2 axes de travail. Le plan d'actions Air-Energie-Climat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été complété pour intégrer pleinement ces 2 préconisations :

2.1 Garantir le droit de vivre dans un environnement sain en favorisant la rénovation des logements pour tous, développant les transports en commun et les parking relais et en réduisant l'exposition aux risques et nuisances

2.2 Garantir l'équité territoriale et sociale en développant les services en milieu rural et dans les quartiers délaissés, en favorisant l'accessibilité à une alimentation saine et en éduquant et en informant dès le plus jeune âge et dans tous les champs de vie (famille, société, éducation populaire, éducation nationale...)

Cohésion sociale et territoriale

La bonne « santé » de notre société est indispensable pour faire face aux mutations et aux crises climatiques, sociales et économiques qui s'annoncent.

Ainsi, la transition social-écologique ne pourra réussir sans une forte cohésion sociale et territoriale. Celle-ci ne se résume pas à un simple lien social : elle repose sur la capacité collective à faire société, à construire des projets communs et à garantir à chacun les conditions d'une vie digne et durable.

Dans cette perspective, il est essentiel de favoriser les espaces de partage, d'échange et de co-construction, ainsi que toutes les initiatives contribuant à renforcer la solidarité et les coopérations. La transition écologique appelle par ailleurs à une information plurielle, accessible, appropriable et par des voies adaptées, qui permette à tous de s'approprier les enjeux. Le rôle des associations de l'éducation citoyenne, populaire et tout au long de la vie est essentiel.

Pour le territoire d'ici 2032, le Réseau des Acteurs pour le Climat propose 5 axes de travail. Le plan d'actions Air-Energie-Climat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été complété pour intégrer pleinement ces 5 préconisations :

3.1 Favoriser et soutenir des espaces existants ou la création de lieux de partage et d'échanges, de co-construction et développer les espaces informels afin de donner les moyens aux citoyens pour s'organiser autour de projets communs

3.2 Soutenir et reconnaître l'éducation populaire (associations, structures de l'ESS) tout au long de la vie notamment à la nature et accompagner les établissements scolaires

3.3 Assurer une information plurielle appropriée, appropriable et par des voies adaptées sur les sujets de transition écologique

3.4 Assurer les conditions matérielles, fonctionnelles et humaines d'un cadre de vie sain et de proximité

3.5 Encourager la responsabilité individuelle et collective pour favoriser la solidarité et la résilience face aux risques

Changement de modèle

Modèles économiques, modes de vie ? Comment pourront-ils évoluer, se transformer ? Pas si facile...

Le « changement de modèle » désigne un questionnement profond de nos modes de vie et de pensée et les actions adaptées. S'il est essentiel pour relever les défis écologiques, il implique une redéfinition des normes sociales et des conceptions du bonheur, ainsi qu'une nouvelle vision partagée de la société. Pour être toutes acceptées, ces transformations devront être rendues attrayantes et désirables pour tous.

Il est crucial de déterminer les futurs souhaités sur le territoire, les normes à modifier et les comportements à adopter pour construire ici des récits partagés. Ces changements concernent tous les aspects de nos modes de vie et de production, tels que le logement, les modèles économiques, les mobilités, l'accès à la nature et le rapport au temps.

Pour le territoire d'ici 2032, le Réseau des Acteurs pour le Climat propose 5 axes de travail. Le plan d'actions Air-Energie-Climat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été complété pour intégrer pleinement ces 5 préconisations :

4.1 Travailler les nouveaux récits et la création d'écosystèmes dans l'éducation (au sens large), la sensibilisation, l'accompagnement au changement

4.2 Travailler sur le rapport au temps et à la nature pour des modes de vie plus heureux et plus sains

4.3 Encourager des nouveaux modes d'habiter plus collectifs

4.4 Impulser les changements de modèles économiques, notamment en travaillant de façon exigeante et concertée avec les acteurs économiques en favorisant l'économie circulaire, et l'économie sociale et solidaire (NB : cette formulation est encore en discussion)

4.5 S'assurer que les politiques publiques répondent aux besoins des tous les usagers pour faciliter les changements de pratiques

Prospérité soutenable

Qui ne souhaiterait pas vivre dans la prospérité ?

La prospérité, associée au bien-être et au confort de vie, est un objectif partagé. Mais lié à la croissance économique et à la consommation, ce modèle montre ses limites face aux enjeux environnementaux et sociaux. Une nouvelle définition de la prospérité doit émerger, intégrant ces dimensions pour devenir soutenable. Cela implique de repenser notre rapport à l'économie en y intégrant le vivant et en visant une approche régénérative et équitable. Mais aussi d'adapter l'économie au changement climatique afin de la rendre plus résiliente et robuste. L'objectif est de satisfaire les besoins essentiels de tous, tout en respectant les limites planétaires.

Pour y parvenir, il est crucial de développer des nouveaux modèles économiques comme l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire, ou l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Les entreprises doivent être accompagnées dans cette transition et les dynamiques locales d'achat et de partenariats doivent être renforcées.

Pour le territoire d'ici 2032, le Réseau des Acteurs pour le Climat propose 5 axes de travail. Le plan d'actions Air-Energie-Climat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été complété pour intégrer pleinement ces 5 préconisations :

5.1 Accompagner les entreprises dans la transition social-écologique

5.2 Porter attention au bien-être des habitants et les impliquer

5.3 Développer les achats locaux et des dynamiques partenariales

5.4 Favoriser la complémentarité modale des transports de marchandises et garantir l'accessibilité, aisée et adaptée à tous, de tous les territoires

5.5 Favoriser l'émergence et promouvoir la multiplicité des modèles économiques

L'intégration de l'ensemble de ces axes de travail dans le plan d'action Air-Energie-Climat est détaillée dans le tableau en annexe p. 61.

Qu'est-ce que le réseau des acteurs pour le climat ?

Le réseau des acteurs pour le climat a été créé dans le cadre de la COP Rouen 2030. Il est composé d'une soixantaine de membres représentatifs de divers secteurs et de la société civile. Ensemble, ils se sont réunis à trois reprises et ont formulé des recommandations sur les cinq défis de transformation du territoire. La co-construction de ces recommandations a fait l'objet d'une démarche inédite mêlant approche technique des thématiques, vision sociétale et droits culturels. Le travail a débouché sur la boussole des transformations, véritable grille d'analyse, qui a permis d'amender et compléter le plan d'action Air-Energie-Climat au cours de son élaboration.



Les huit droits culturels

Les droits culturels sont des droits humains fondamentaux, issus notamment de la déclaration universelle des Droits de l'Homme. Ils visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007) en relation les uns avec les autres.

Cultiver l'identité

- **Identité** : Choisir et respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression
- **Diversité** : Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que les cultures qui, dans leurs diversités, constituent le patrimoine commun de l'humanité
- **Patrimoine** : Accéder aux patrimoines culturels, expression des différentes cultures et ressources pour les générations présentes et futures

Cultiver savoirs et faire savoir

- **Éducation et formation** : S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles
- **Information et communication** : Participer à une information adéquate (s'informer et informer)

Cultiver la mise en partage et le développement

- **Communauté** : Se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles
- **Participation** : Participer à la vie culturelle- s'exprimer, pratiquer, diffuser, partager des connaissances, créer...
- **Coopération** : Droit de développer des coopérations

Ces huit droits ont guidé le questionnement du réseau des acteurs pour le climat sur les cinq défis de transformations en vue d'élaborer la boussole

COP ROUEN 2030 : LES LEVIERS

Démarche de mobilisation des acteurs du territoire pour agir aux côtés des acteurs publics s'inspire des sciences psycho-sociales et des théories sur le changement pour structurer une transformation profonde du territoire et faciliter la mise en oeuvre des actions par tous.

Une base scientifique

Premier élément clé de la mise en action, la base scientifique apporte la raison d'être objective de l'action. Elle donne le sens, qui est un moteur pour agir, et permet d'objectiver les enjeux, fixer des objectifs adéquats et in fine évaluer.

Depuis plusieurs décennies, le changement climatique et son origine anthropique sont démontrés et font l'objet d'un consensus scientifique international. Selon le 6e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la température de la surface du globe s'est élevée de 1,1 °C par rapport à la période préindustrielle du fait des activités humaines. Quels que soient les scénarios d'émission, le GIEC estime que le réchauffement de la planète atteindra 1,5 °C dès le début des années 2030.

À l'instar du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) chargé de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques sur le changement climatique, la Métropole Rouen Normandie s'est dotée à cette fin en 2018, dans le cadre de la COP 21 Rouen Normandie, d'un groupe d'experts locaux pour mieux comprendre les effets du changement climatique sur son territoire.

Le GIEC de la Métropole Rouen Normandie a constitué au cours des dernière année une première base documentaire sur le changement climatique et les vulnérabilités du territoire (voir encadré p. 18 et 19). Au cours des prochaines années, ces données seront actualisées et approfondies et feront l'objet d'une diffusion large auprès de tous les publics.

Depuis 2024, la Métropole Rouen Normandie a mis en place un baromètre des transitions, outil d'études et de suivi des pratiques et des perceptions des usagers vis-à-vis de la transition écologique.

Enfin, l'instance du Conseil de Développement Durable, le Comité d'Évaluation de la Transition Social-Ecologique, créé en 2019 après l'Accord de Rouen pour le Climat#1, porte un regard externe sur l'efficacité, l'utilité et l'adéquation des politiques de transition de la Métropole.

L'engagement

L'engagement est une étape clé du passage à l'action. Il crée une émulation, facilite les coopérations entre acteurs et l'ajustement des politiques publiques d'accompagnement.

Déjà présent dans l'Accord de Rouen pour le Climat#1, l'engagement reste au coeur du dispositif de la COP Rouen 2030, dans une vision plus ambitieuse et structurée.

En 2025, chaque **commune** a été invitée à renouveler ses engagements de transition pris en 2018, sur la base d'un catalogue de plus de 250 actions dans des domaines variés (rénovation énergétique, énergies renouvelables, gestion des espaces verts, mobilité apaisée, mobilisation citoyenne...). La Métropole a renforcé au cours des dernières années son accompagnement auprès des communes, et elle continue à encourager les démarches plus approfondies d'engagement : Label Climat Air Energie du programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (13 communes), Convention COP pour fixer un cadre d'accompagnement par la Métropole (14 communes) et convention PACTE plus spécifiquement sur la mobilisation des citoyens (35 communes).

L'engagement des **entreprises** connaît également un renouveau, avec la mise en place d'un « parcours » qui permettra d'offrir aux entreprises la possibilité d'être accompagnées sur la définition et la mise en oeuvre d'actions et de plans d'actions en faveur de la Responsabilité sociétale et environnementale. Le parcours comprendra un questionnaire d'évaluation, un accès à des ressources, une charte d'engagement, des accompagnements variés et une évaluation annuelle. Il permettra de constituer une communauté d'entreprises engagées.

Pour les **citoyens**, le « challenge 2 tonnes » mis en place en 2025 dans le cadre de la COP Rouen 2030 vient compléter par sa dimension « engageante » les nombreux dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement du Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique (PACTE), diffusés notamment dans le cadre du Pavillon des Transitions, de Mon P'tit Atelier, et des relais des transitions. Les ambassadrices et ambassadeurs de la Transition écologique participent à des actions concrètes pour améliorer l'environnement sur notre territoire.

Les écosystèmes

Alors que l'Accord de Rouen pour le Climat #1 prenait appui sur des coalitions d'acteurs, la COP Rouen 2030 va plus loin en mettant en exergue les écosystèmes. Forme structurée de l'action collective, les écosystèmes renforcent l'effet moteur de l'action collective : coopération et nouvelles solutions, émulation et motivation, mise en relation d'offreurs et de demandeurs, intelligence collective, massification...

Sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, plusieurs écosystèmes se sont développés au cours des dernières années :

- Des écosystèmes directement liés à la transition (Energie Métropole, Numérique responsable, Club Mobilité...)
- Des écosystèmes économiques ou filières intégrant dans leur démarche un volet structuré d'actions de transition (Clubs d'entreprises Artemad et La Vatine notamment)

Certains sont déjà consolidés, d'autres sont en émergence. Pour un certain nombre d'entre eux, l'écosystème local s'inscrit en tant que maille locale d'un écosystème régional, qui constitue l'échelle pertinente pour un équilibre économique. A tous, il a été proposé d'écrire une feuille de route 2030, afin d'appréhender les actions qui seront développées dans les prochaines années, leur contribution au plan d'actions Air-Energie-Climat et les besoins d'accompagnement. A ce jour, **x écosystèmes** ont produit une feuille de route.

Une feuille de route des écosystèmes économiques permet également d'identifier les actions principales des différentes filières et groupes économiques :

- Porter des projets innovants et à portée écosystémique
- Animation d'une dynamique collective de transition
- Sensibilisation des entreprises et des employés

La structuration des écosystèmes, qui prend différentes formes :

- Mise en place d'une gouvernance : avoir un pilote ou groupe de pilotage, rassembler les acteurs qui composent l'écosystème dans leur diversité, et mise en place de modalités de fonctionnement avec eux (par exemple mise en place d'une assemblée des partenaires et d'une assemblée des communes dans l'écosystème Projet Alimentaire Territorial)
- Définition d'une feuille de route ou d'un plan d'actions (par exemple label ... pour les clubs d'entreprises)
- Elaboration de stratégies pour trouver des solutions innovantes (par exemple travail sous forme de coalitions dans l'écosystème Energies Métropole)
- Mise en place d'actions à portée écosystémique (pour les membres et pour des bénéficiaires autres que les membres de l'écosystème) (par exemple le parcours numérique responsable)
- Partage d'expérience et de ressources, capitalisation des expériences, intelligence collective (par exemple Club Mobilité)
- Sensibilisation des collaborateurs, partenaires, citoyens ou autres (par exemple écosystème du gaspillage alimentaire)

Mise en récit, pédagogie, concertation

Dernier point clé du passage à l'action, la mise en récit est également un levier activé dans le cadre de la COP Rouen 2030. Il s'agit de créer du sens et de la motivation et de partager des objectifs communs.

La mise en récit s'effectue dans la COP elle-même, démarche d'engagement collectif d'un territoire, et l'Accord de Rouen pour le Climat. Les 7 convictions de la COP et les 5 défis territoriaux constituent les éléments constitutifs de ce récit.

Les temps de concertation permettent également le débat et l'appropriation du récit collectif. Le travail effectué par la Convention Citoyenne des Transitions en 2024 en est une excellente illustration.

Enfin, les événementiels qui jalonnent l'année – dans le cadre de Capitale du Monde d'Après, du Pavillon des transitions et de Mon P'tit Atelier notamment - sont autant de moments de construction et de communication autour du récit de la transition social-écologique du territoire. Ils viennent rythmer une démarche de fond de sensibilisation et d'éducation auprès de tous.

Vision du territoire en 2050 de la convention citoyenne des transitions de la Métropole Rouen Normandie

La Convention Citoyenne des Transitions, lancée en juin 2023, a réuni pendant neuf mois 80 citoyens représentatifs du territoire pour élaborer des propositions en faveur d'un avenir durable face aux défis climatiques et environnementaux, dans la perspective de la révision de documents de planification à l'horizon 2050.

6 weekends de travail organisés autour de trois grands axes — aménagement du territoire, risques et nature, et attractivité énergétique — ont permis aux membres d'être formés aux enjeux de la transition écologique, de consulter des experts, de débattre collectivement et formuler des recommandations concrètes.

Leur rapport final, adopté à une large majorité, reflète une mobilisation citoyenne forte et structurée pour orienter les politiques locales vers une société plus résiliente et bas carbone. Vous pouvez [télécharger](#) leur rapport final sur JeParticipe.

À la suite des travaux de la Convention citoyenne, et à leur demande, la Métropole Rouen Normandie a mis en place un Comité citoyen de suivi de la Convention en novembre 2024. Celui-ci a pour objectif de suivre la mise en œuvre et les suites de l'élaboration du SCoT-AEC et de la révision du PLUi, au regard des propositions de la Convention. Il est constitué de 53 citoyens, dont plusieurs membres de la Convention citoyenne et de nouveaux citoyens volontaires. Extrait du rapport de la Convention Citoyenne des transitions de la Métropole Rouen Normandie, juin 2024

« Nous vivons dans une société dans laquelle le citoyen partage plus et dans laquelle la démocratie participative contribue à l'écoute, l'échange et la coopération. Les décisions sont concertées à l'échelle de la Métropole avec les habitants. C'est une société dans laquelle l'éducation et la formation tout au long de la vie accompagnent tous les changements nécessaires, dans laquelle les lieux de rencontre, d'échange et de partage permettent de se retrouver et de créer du lien. Le partage des usages et des biens, des voitures aux perceuses, favorise la rencontre, permet de faire du local, protéger la biodiversité, limiter le gaspillage.

La société est plus humaine et solidaire car elle repose sur la coopération. On se déplace par des modes de transports actifs qui apportent à tous du bien-être. Pour de moindres déplacements et pour mutualiser les espaces, le télétravail, les espaces de travail partagés et la visio-conférence sont généralisés quand cela est possible et souhaité, tout en conservant des contacts humains.

Être écologique et mieux partager permet de vivre mieux. Notre modèle social, éthique et résilient fait l'objet d'études internationales ! La Métropole accompagne et encourage la notion de partage dans tous les domaines. »

Les membres citoyens du Comité de suivi de la Convention Citoyenne des Transitions soulignent que l'Accord de Rouen pour le climat #2 s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la vision collective définie par la Convention dans son rapport final. Cet accord incarne ainsi les engagements concrets issus des travaux citoyens.

Synthèse des objectifs du plan d'actions Air Energie Climat de la Métropole

Le Plan d'actions Air Energie Climat de la Métropole est en cours d'élaboration dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat (SCOT-AEC). Pour atteindre les objectifs du Projet d'Aménagement Stratégique qui a fait l'objet d'un débat en Conseil Métropolitain le 31 mars 2025, le projet de plan d'actions prévoit les objectifs suivants :

Neutralité carbone à 2050

- Réduire de 74 % des émissions de GES par rapport à 2005 d'ici 2032 et de 97 % d'ici 2050.
- Préserver et accroître le potentiel de séquestration du carbone.

Réduction des consommations d'énergie

- Réduire les consommations d'énergie de 25 % d'ici 2032 et 62 % d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 2012.

Territoire 100% EnR&R³ en 2050

- Multiplier par près de 4 les capacités actuelles de production d'énergie renouvelable

Qualité de l'air

- Réduire les émissions de polluants
- Respecter, en 2030, les futures normes de concentration de la directive européenne sur la qualité de l'air

Adaptation au changement climatique

- Adapter le territoire aux événements **climatiques extrêmes**
- Lutter contre les **fortes chaleurs** et les **îlots de chaleur urbains**, entre autres en augmentant la couverture d'arbres du territoire (indice de canopée) et la végétalisation ;
- Protéger les **populations vulnérables** et améliorer l'accès de chacun aux soins ;
- Réduire la consommation d'**eau** et en optimiser les usages ;
- Améliorer la qualité de la ressource en eau en atteignant 100 % de la surface agricole des périmètres de protection rapproché de captage exploitée par des cultures à bas niveau d'intrant à 2040 ;
- Renforcer l'**autonomie alimentaire** ;
- Renforcer l'**autonomie énergétique** ;
- Adapter la **structure économique** du territoire aux enjeux climatiques ;
- Renforcer la **cohésion sociale** et l'**inclusion**.

Objectifs sectoriels

- Résidentiel : Objectif 100 % des logements rénovés au niveau « BBC rénovation » d'ici 2050
- Tertiaire : respecter les trajectoires du décret tertiaire (2030, 2040, 2050), y compris pour les bâtiments non formellement soumis et rénover 3 % du parc tertiaire public existant par an entre 2026 et 2030, au niveau moyen « BBC rénovation » du parc tertiaire public, soit 120 000 m² par an.
- Transport (parts modales) : 18 % en transport en commun, 49 % des trajets en voiture, camion ou fourgonnette, 34 % en mobilités douces dont 25 % marche à pied (ou roller, patinette) et 9 % à vélo.
- Industrie : objectif de décarbonation et de 100 % EnR&R du secteur industriel à 2050, suivant l'étude Urbenpact 2023, dont la stratégie se base sur 5 axes :
 - Réduire les émissions de GES et les consommations énergétiques
 - Substituer par des énergies renouvelables
 - Densifier et promouvoir l'Écologie Industrielle et Territoriale sur le territoire
 - Accompagner le développement de filières d'avenir et la mutation du tissu industriel existant
 - Renforcer l'adaptation au changement climatique des industriels
- Agriculture : atteindre 20 % de surface agricole utile (SAU) en bio d'ici 2032, puis 50 % en 2050.
- Déchets : diminuer la production de déchets ménagers et assimilés de 15 % d'ici 2031 par rapport à 2011, soit 509 kg/an/hab. d'ici 2031.

³ Énergies renouvelables et de récupération

Un comité scientifique local sur le climat : le GIEC de la Métropole Rouen



Groupe interdisciplinaire d'experts locaux sur le climat

À l'instar du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) chargé de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques sur le changement climatique, la Métropole Rouen Normandie s'est dotée en 2018, dans le cadre de la COP 21 Rouen Normandie, d'un comité d'experts locaux pour mieux comprendre les effets du changement climatique sur son territoire : le GIEC de la Métropole Rouen Normandie.

Sous la présidence de Benoit LAIGNEL, Professeur en géosciences et environnement à l'Université de Rouen, plusieurs experts apportent une analyse approfondie du changement climatique et de ses conséquences au niveau local, sous le prisme de différentes thématiques : climat, psychologie sociale, ressources en eau, forêt, agriculture, biodiversité, qualité de l'air, santé publique, urbanisme, architecture, mobilités, énergie, économie.

Leur mission : préparer les décideurs politiques, les acteurs économiques, et les habitants aux impacts du changement climatique en documentant l'évolution du climat passé et les scénarios futurs qui se dessinent.

Entre 2018 et 2025, le GIEC de la Métropole Rouen Normandie a réalisé 13 publications synthétisées dans un diagnostic général des vulnérabilités au changement climatique.

Documents disponibles sur :

<https://www.notrecoprouen2030.fr/un-comite-scientifique-local-sur-le-climat-le-giec-de-la-metropole-rouen-normandie>

Changement climatique / Ressource en eau	Benoit LAIGNEL , Président du GIEC de la Métropole Rouen Normandie, Haut Fonctionnaire Développement Durable Délégué du Ministère de l'ESR au GIEC/IPCC, Professeur des Universités en Géosciences et Environnement à l'Université Rouen Normandie
Qualité de l'air	Jérôme CORTINOVIS , Vice-Président, Ingénieur d'études et référent pour les partenaires, Atmo Normandie
Psychologie sociale	Olivier CODOU , Maître de conférences en psychologie sociale au laboratoire CRFDP, Université Rouen Normandie
Agriculture	Marie Asma BEN OTHMEN , Enseignante-chercheuse en économie de l'environnement et agroéconomie, UniLaSalle – Campus de Rouen
Mobilités	Michaël SAVARY , Responsable du groupe modélisation des déplacements, Département Infrastructures de transports multimodales, CEREMA
Urbanisme	Romain DEGHILAGE , Directeur d'études et adjoint à l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure
Architecture	Raphaël LABRUNYE , Architecte, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie François FLEURY , Professeur titulaire d'une HDR, École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie
Économie	Olivier BEAUMAIS , Professeur en Économie de l'environnement, monétarisation du non-marchand, au laboratoire LERN, Université Rouen Normandie Carine STAROPOLI , Professeure d'économie à l'Université Rouen Normandie et Chercheuse associée à l'École d'Économie de Paris (PSE)
Biodiversité	Carine DOUVILLE , Chargée d'appui au montage de projets – Projets multipartenaires et régionaux à l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable, Membre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Normandie, Co-présidente du Conseil Scientifique du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie
Forêts	Michaël AUBERT , Professeur en géosciences au laboratoire ECODIV, Université Rouen Normandie, Membre du Conseil Scientifique du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie
Énergie	Bruno RENO , Professeur en Énergétique et Enseignant- Chercheur au laboratoire CORIA, Directeur du Département Génie Énergétique, INSA Rouen Normandie
Santé Publique	Joël LADNER , Médecin hospitalo-universitaire, Responsable du Département épidémiologie et promotion de la santé au Centre Hospitalier Universitaire de Rouen, et Maître de conférences à l'Université Rouen Normandie

Chiffres-clés de l'évolution du climat dans la Métropole Rouen Normandie

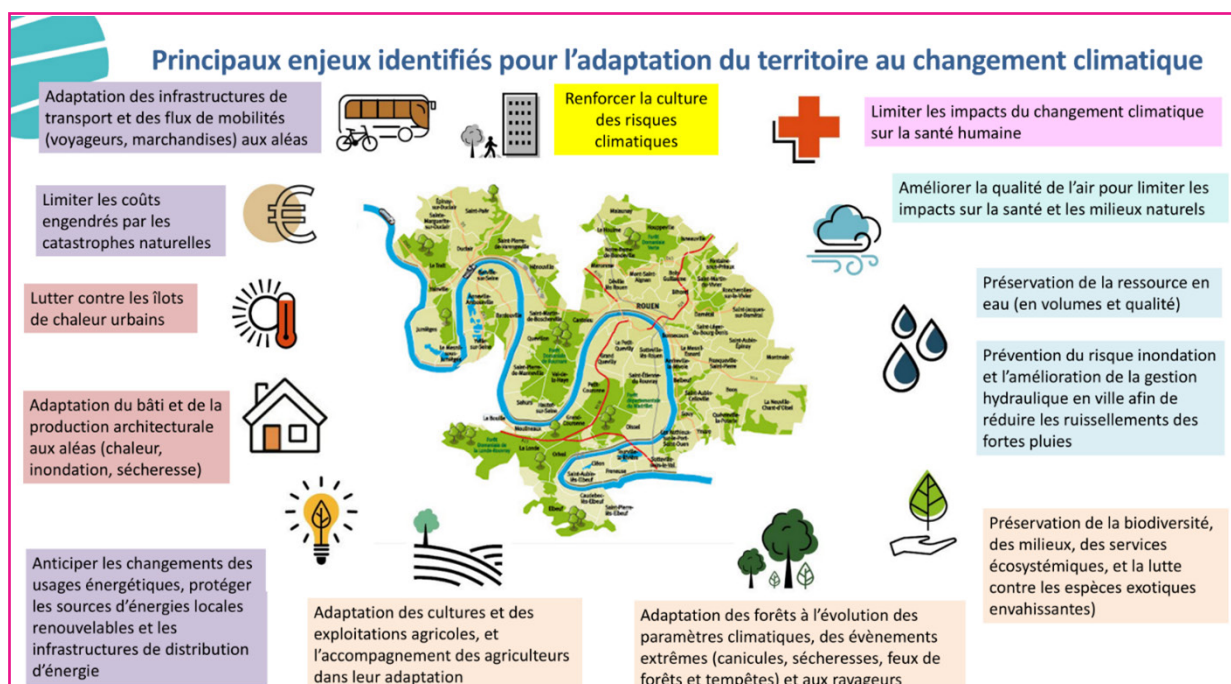
Le changement climatique est une réalité dans l'agglomération rouennaise et en Normandie. À l'échelle de la Métropole Rouen Normandie, la station de Rouen-Boos montre notamment une tendance à l'augmentation de la température statistiquement significative de 2,2 °C entre 1970 et 2020. À l'avenir, les projections du changement climatique montrent qu'un scénario de fortes émissions de gaz à effet de serre (RCP 8.5) engendrerait des conséquences majeures sur les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine. Dans ce scénario, le dépassement du seuil des 40°C sera très fréquent à Rouen d'ici la période 2071-2100, et avec plus de 30 jours à plus de 45°C.

Toutefois, l'ampleur de ces changements et de leurs conséquences serait bien moindre dans le cas d'un scénario de faibles émissions de gaz à effet de serre (RCP 2.6), objectif poursuivi par l'Accord de Paris de 2015, d'où la nécessité de renforcer drastiquement la baisse des émissions au cours de cette présente décennie afin de limiter les effets à court, moyen et long terme du changement climatique sur l'environnement, et les sphères économiques et sociales de la société. La préservation des puits de carbone, incarnés principalement par les forêts et les zones humides dans la Métropole Rouen Normandie, paraît aussi essentiel pour parvenir à ces objectifs.

En témoignent notamment, d'ici le milieu et la fin du siècle, les grands chiffres-clés du changement climatique à retenir à court, moyen et long terme pour le territoire.

	Période de référence 1976-2005 (moyenne/an)	Court-terme (2021-2050)		Moyen-terme (2041-2070)		Long-terme (2071-2100)	
		RCP 2.6	RCP 8.5	RCP 2.6	RCP 8.5	RCP 2.6	RCP 8.5
Température moyenne annuelle	10,5°C (1970-2020)	+1,1°C	+1,5°C	+1°C	+2°C	+1°C	+4°C
Nombre de jours de chaleur (≥ 25°C) par an	16 jours	Entre 15 et 30 jours	Entre 15 et 30 jours	Entre 20 et 30 jours	Entre 20 et 40 jours	Entre 20 et 30 jours	De 40 à 60 jours
Nombre de nuits tropicales (≥20°C)	1 nuit	2 nuits	2 nuits	2 nuits	6 nuits	2 nuits	14 nuits
Nombre de jours froid par an (≤ 0°C)	43 jours	De 20 à 40 jours	De 15 à 35 jours	De 20 à 40 jours	De 10 à 30 jours	32 jours	14 jours
Précipitations moyennes annuelles	823 mm/an (1970-2020)	Peu d'évolution sur le cumul annuel mais des tendances plus marquées entre les saisons hivernales et estivales. Une forte variabilité interannuelle se poursuivra durant tout le XXI ^e siècle (tendance similaire pour les jours avec cumul de neige et les jours de fortes précipitations).					

Tableau 1 : Chiffres-clés des différentes projections du changement climatique dans la Métropole Rouen Normandie selon un scénario de faibles émissions de gaz à effet de serre (RCP 2.6) et de fortes émissions (RCP 8.5) par rapport à la période de référence 1976-2005. Les chiffres indiqués représentent les moyennes des projections.



La COP Rouen 2030 en résumé

Les outils de la COP21, un socle solide

LE GIEC

Le GIEC local est un groupe d'experts présidé par Benoit LAIGNEL, composé de treize spécialistes qui analysent en détail les impacts du changement climatique sur notre territoire en abordant différentes thématiques.

Sensibilisation des citoyens

En tant que citoyen, vous avez un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique. Rendez-vous au Pavillon des Transitions ou une des nombreuses installations qui accueillent des animations.

La COP21 en chiffres /2018

- 70 communes mobilisées dans la démarche, avec plus de 1 000 engagements adoptés par délibération des conseils municipaux. Chaque commune a pris en moyenne 15 engagements ciblés pour accélérer la transition sociale et écologique
- Près de 100 entreprises engagées, rencontrées pour participer à l'effort collectif.
- 71 engagements pris par des entreprises et des administrations, représentant plus de 30 000 salariés concernés.
- 18 engagements collectifs portés par des coalitions d'entreprises, mobilisant près de 1 000 entreprises,

Engagement des entreprises

Votre entreprise peut s'engager dans la COP Rouen 2030, en mettant en œuvre des actions concrètes de Responsabilité Sociétale des Entreprises telles que : la réduction des consommations d'énergie, la production d'énergie verte, la protection de la biodiversité, et bien plus encore. Une large offre d'accompagnement est proposée par la Métropole.

Vous pouvez aussi rejoindre une coalition pour agir avec d'autres acteurs du territoire sur des problématiques communes.

Comité d'Évaluation de la Transition Social-Écologique

Le Comité d'Évaluation de la Transition Social-Écologique, créé en 2019 après l'accord de Rouen pour le Climat, réunit des membres de la société civile.

Sa mission est d'évaluer l'efficacité des politiques métropolitaines en matière de transition social-écologique.

Engagement des communes

Votre commune peut s'engager en mettant à jour ses engagements de transition pris en 2018 dans le cadre d'une convention Cop 21 ou d'une convention PACTE. Quelques domaines d'actions : rénovation énergétique, énergies renouvelables, gestion des espaces verts, mobilité apaisée et mobilisation citoyenne ...

La COP Rouen 2030 : une ambition renforcée

3 dimensions

- Engagement
- Co-construction
- Ecosystèmes

4 actions

- Challenge citoyen
- Feuilles de route des écosystèmes
- Concertation
- Accord de Rouen pour le climat #2

5 défis territoriaux

- Sobriété
- Cohésion territoriale
- Justice environnementale
- Changement de modèle
- Prospérité soutenable

6 Objectifs

- Atteindre la neutralité carbone à 2050
- Réduire les consommations énergétiques du territoire
- Augmenter la production d'énergie renouvelable et de récupération
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire au changement climatique
- Lutter contre la perte de biodiversité et l'artificialisation des sols

La COP Rouen 2030 en chiffres

- X structures signataires
- 23 écosystèmes ayant formalisés des engagements collectifs
- 19 feuilles de route COP Rouen 2030 finalisées
- Une trentaine d'ateliers organisés
- Plus de 150 engagements des écosystèmes (hors communes)
- 28 communes mobilisées dans la démarche avec plus de 1485 engagements. Chaque commune a pris en moyenne 53 engagements ciblés pour accélérer la transition social-écologique.
- 13 publications du GIEC de la Métropole Rouen Normandie synthétisées dans un diagnostic général des vulnérabilités au changement climatique.

LES ENGAGEMENTS DU TERRITOIRE

Déjà présent dans l'Accord de Rouen pour le Climat#1, l'engagement reste au coeur du dispositif de la COP Rouen 2030, dans une vision plus ambitieuse et structurée.

Elément phare de la COP Rouen 2030, les écosystèmes ont pris des engagements au sein de feuille de route 2030. Ces contributions représentent une contribution à l'effort collectif dans le temps.

Ces engagements pris sont recensés dans les sections suivantes. Ils sont organisés sous les 14 objectifs de la transition social-écologique.



1. UN HABITAT SAIN, SOBRE ET AGRÉABLE

Le secteur résidentiel (220 000 logements) constitue le second secteur le plus consommateur d'énergie derrière l'industrie, avec 25 % des consommations énergétiques du territoire, et émet 17 % des émissions de gaz à effet de serre (données 2021 – Diagnostic territorial du SCoT AEC de la Métropole 2025). La rénovation énergétique de ce parc s'impose ainsi comme un enjeu important de la transition énergétique du territoire métropolitain. Avec un parc de 80 000 logements sociaux représentant 32 % du parc de logements, la rénovation énergétique du parc de logements sociaux est un enjeu majeur permettant à la fois de limiter la production de GES mais aussi d'induire des économies de charges pour les locataires.

Dans ce contexte, la poursuite des orientations du plan local de l'habitat doit permettre de produire un habitat de qualité, économe en énergie et résilient face aux extrêmes climatiques. Les nouvelles réalisations sont l'occasion de favoriser les aménités (espaces partagés, balcons...). Le parc ancien a vocation à être réhabilité pour supprimer les logements indignes, insalubres et de classe énergétique F et G.

Cette ambition se traduit, dans le plan Air Energie Climat par l'objectif d'**atteindre 100 % de logements rénovés au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) ou équivalent à l'horizon 2050**, en prenant en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique. La **pédagogie autour des gestes de sobriété** sera renforcée afin d'amener les habitants à réduire leurs consommations énergétiques. Les **changements de modes de chauffage au fioul et au gaz** sont également des leviers importants pour atténuer le changement climatique sur le territoire. La **promotion des matériaux biosourcés et la structuration d'un écosystème local de la rénovation énergétique de l'habitat** sont également des leviers d'actions.



Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Réussir la mise à l'échelle de la rénovation énergétique des logements
- Lutter contre l'habitat indigne et dégradé
- Mobiliser les acteurs pour des logements durables et de qualité, sobre en consommation foncière
- Accompagner les changements de comportement
- Rendre les logements résilients face aux crises

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Sobriété** : Apporter les supports d'une vie plus sobre en travaillant l'égalité d'accès (développement des services du quotidien en proximité, réduction et mise en commun des services consommateurs de foncier, d'énergie, réflexion sur le multi-usage des bâtiments)

Sobriété : Pédagogie, sensibilisation, valorisation pour rendre désirable la sobriété et rendre compréhensibles les contradictions perçues

- **Justice environnementale** : Garantir le droit de vivre dans un environnement sain en favorisant la rénovation des logements pour tous, développant les transports en commun et les parking relais et en réduisant l'exposition aux risques et nuisances

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Poursuivre l'information des habitants sur la rénovation énergétique et sur les énergies décarbonées en s'appuyant sur l'offre de services d'Energies Métropole.
- Formuler une demande officielle à la Métropole de décentralisation des dispositifs d'accompagnement Energies Métropole avec une proposition de lieu d'accueil
- Impulser une réflexion collective autour des bailleurs afin de faire progresser la qualité environnementale et le niveau d'équipement des logements collectifs
- Accompagner les particuliers pour la rénovation et la construction durable de leur logement
- Mener une politique de prévention et de lutte contre la précarité
- S'engager aux côtés de la Métropole dans le Pacte régional pour la promotion de la construction Bois-Biosourcée : « Pacte-Bois biosourcés »

Énergies Métropole

Les axes de travail



Les Coalitions : groupes de travail mobilisés ponctuellement sur des problématiques ciblées.

- Avec pour objectif la production de livrables
- Deux coalitions ont été créés en 2023 : « Transition énergétique du bâti : quels leviers pour les métiers et la formation ? », « Rénover les « passoires thermiques » du bâti ancien locatif privé ».
- D'autres coalitions pourront être reconduites en fonction des besoins

Rendez-vous annuel BtoB biosourcés

- Co-organisé par l'ARPE Normandie, Fibois Normandie et la Métropole Rouen Normandie
- Création de synergies entre exposants, entreprises et centres de formation

2. UNE MOBILITÉ TRANSFORMÉE



L'enquête Ménage Déplacements menée en 2017 dénombre 2,43 millions de déplacements tous modes, tous motifs par jour au sein du territoire de la Métropole Rouen Normandie. Le mode routier est prédominant avec 1,5 millions de déplacements automobiles par jour. A ce jour, ce sont plus de 150 000 véhicules par jour qui entrent ou sortent quotidiennement de la Métropole Rouen Normandie, générant des flux de 40 000 à 70 000 véhicules sur les principaux axes d'entrée de la ville-centre.

Dans ce contexte, la révolution des mobilités déjà engagée à l'échelle de la métropole doit s'accélérer, en réduisant fortement la part modale de la voiture individuelle, par le développement de la marche à pied, du vélo et des transports en commun, en visant l'accès de tous à la mobilité, en particulier dans la zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m). Les véhicules individuels résiduels doivent être décarbonés et leur taux d'occupation augmenté grâce au covoiturage. La logistique est cruciale pour participer à cette mutation avec le développement de la logistique fluviale et de la logistique du dernier kilomètre. Dans les centres urbains, la place des voitures et camions a vocation à être nettement réduite et les espaces publics à être réaménagés afin d'accompagner ces changements de modes de déplacement.

Cette ambition se traduit, dans le plan Air Energie Climat, par des objectifs de changements de part modale des déplacements tels qu'inscrit dans le Plan de Mobilité 2035 (PDM 2035) : **un trajet sur deux réalisés en voiture, camion ou fourgonnette, un tiers des trajets en mobilités douces (marche à pied, vélo, roller...)** et **un trajet sur cinq en transport en commun d'ici 2032**. Au travers de son plan d'actions Air-Energie-Climat, la Métropole Rouen Normandie s'engage à **diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre des mobilités en 2032 par rapport à 2021** et à améliorer la qualité de l'air. L'objectif est **d'atteindre les nouveaux seuils européens en termes d'émission et de concentration en polluants atmosphériques (dioxyde d'azote, particules fines...) à 2030**.

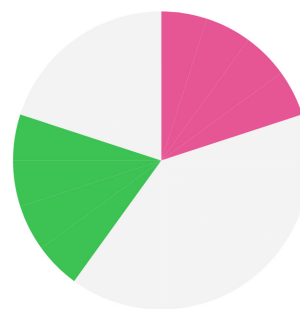


Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

Le plan d'actions AEC vise la mise en oeuvre du plan d'actions du Plan de Mobilité 2035. Néanmoins quelques actions nouvelles s'y ajoutent au sein d'objectifs structurants :

- Renforcer les mobilités actives, les transports urbains et les déplacements en train : réaliser un « plan piétons », créer un label « relais vélo »
- Faire évoluer les comportements : créer un lieu dédié à la mobilité durable
- Combiner et partager plus simplement les mobilités : Expérimenter de nouveaux services autour de l'usage partagé de la voiture : autostop organisé, autopartage, covoiturage solidaire rural

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Prosperité soutenable** : Favoriser la complémentarité modale des transports de marchandises et garantir l'accessibilité, aisée et adaptée à tous, de tous les territoires
- **Justice environnementale** : Garantir le droit de vivre dans un environnement sain en favorisant la rénovation des logements pour tous, développant les transports en commun et les parking relais et en réduisant l'exposition aux risques et nuisances

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes :

- Assurer la continuité des aménagements cyclables en privilégiant une logique d'itinéraire fluide et connecté
- Développer des actions de formation, sensibilisation et animation sur la pratique du vélo
- Lors de l'arrivée en fin de vie d'un véhicule thermique, supprimer le véhicule si cela est possible, le remplacer par un véhicule électrique si la nécessité de le conserver est avérée
- Déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques en concertation avec la Métropole
- Identifier les emplacements stratégiques et déployer des stationnements pour les vélos
- Analyser de manière objective les usages et les besoins de la flotte communale afin d'optimiser sa gestion et son efficacité
- Faire la promotion des dispositifs en lien avec la Métropole (covoiturage, Lovélo, club PDME pour les entreprises du territoire)
- Créer une signalétique « piéton » sur les distances à pied ou à vélo en divers points de la ville
- Objectiver les usages et besoins de stationnement de la commune pour réguler le stationnement

Club Mobilité

- **Tout mode :** Étudier un étalement et/ou assouplissement des horaires de travail (embauche / débauche) et davantage « COMMUNIQUER » en particulier sur le covoiturage
- **Marche :** Mettre en oeuvre une indemnité kilométrique et créer un partenariat avec la SPA pour des balades avec des chiens sur l'heure méridienne
- **Vélo :** Proposer des ateliers d'entretien et/ou réparation réguliers et localisés pour les différents sites de travail et créer des abris vélos sécurisés multi entreprises, proche des lieux de travail et des lieux de vie
- **Covoiturage :** Prévoir des places de stationnement dédiées aux covoitureurs sur les parkings des employeurs
- **Transport en commun :** Informer sur le plan de mobilité et les aides
- **Non mobilité/diminution des besoin en déplacement :** Télétravail étendu et service de conciergerie employeur et/ou mutualisé
- **Electrification des véhicules :** Formation sur le choix de la batterie (location ou achat) et sensibilisation et formation

Écosystèmes économiques (cf. détail des engagements et des structures p. 55)

Porter des projets communs de transition et RSE :

- Électrifier les quais
- Développer la multi-modalité
- Développer les stationnements vélo sécurisés
- Agir dans le cadre du projet DIMO (Décarboner l'Industrie de la Mobilité en Vallée de Seine) sur l'économie circulaire et la décarbonation
- Mettre en place des actions diverses autour des ZFE-m (publication d'un livre blanc, organisation de rencontre, soutien aux projets)
- Contribuer à la mise en oeuvre de la Charte logistique urbaine durable
- Agir sur les mobilités décarbonées : convention cadre PDIE entre Artemad et la Métropole, projet DIMO de Next Move, enquêtes sur les mobilités avec la Métropole, learning expedition, recensement des projets clés en décarbonation et économie circulaire des mobilités, sensibilisation aux mobilités électriques

Proposer des outils/dispositifs d'accompagnement pour le territoire :

- Soutenir les projets d'innovation et d'expérimentation sur les transports et mobilité durable par la labellisation et l'accompagnement
- Accompagner le verdissement des navires par la mise place de bornes électriques maritimes et fluviales
- Poursuivre le projet ALTERFI pour analyser les avantages et inconvénients de différentes énergies et carburations pour sensibiliser les entreprises
- Continuer à diffuser une veille sur la transition écologique trimestrielle
- Développer la formation sur la multimodalité et l'évolution de la logistique
- Prolonger la veille d'information sur le marché maritime à destination des adhérents
- Poursuivre la mise en oeuvre du Label éco-défis
- Label éco-défis

Réseau des structures sociales

Actions portées en interne par des structures sociales du réseau au niveau de leur fonctionnement :

- Développer la mise en place d'un jour de télétravail
- Mettre à disposition d'un VAE pour les déplacements professionnels et utilisation des transports en commun
- Poursuivre le déploiement du PDME au sein de certaines structures ou d'une aide employeur pour l'utilisation des TC dans le cadre des déplacements domicile-travail

Actions d'accompagnement des publics accueillis au sein de certaines structures du réseau :

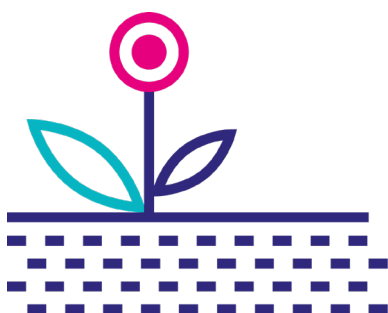
- Maintenir les déplacements avec les publics via les mobilités actives (vélos, TC, marche)

3. UNE ALIMENTATION SAINNE GRÂCE À UN TERRITOIRE NOURRICIER

Les terres agricoles occupent environ un tiers du territoire de la Métropole. Toutefois le taux de résilience alimentaire est très faible, la qualité de la ressource en eau et de la biodiversité se dégrade, la part de la Surface Agricole Utile dédiée à l'agriculture biologique est faible (3,5%) et les problématiques de santé et d'insécurité alimentaire sont importantes dans un territoire avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale (17,2%) .

Dans ce contexte, la dynamique impulsée par le projet alimentaire territorial doit se poursuivre, et permettre de développer une alimentation locale en circuit court, avec des produits issus du territoire de la Métropole et des territoires voisins. Cette dynamique est portée par la restauration collective publique, mais également privée, ainsi que les commerces. L'objectif est d'avoir un modèle agricole favorisant la préservation de la biodiversité (agriculture bio, haies, préservations d'espaces naturels) et la résilience. La ceinture maraîchère a vocation à se développer autour de l'aire urbaine, ainsi que des potagers solidaires. L'agriculture urbaine devra permettre de contribuer à la renaturation des villes et à la lutte contre les îlots de chaleur. L'objectif est également de garantir une eau potable de bonne qualité en s'appuyant sur une gestion quantitative et qualitative de la ressource, en particulier par le développement de la protection des aires de captage.

Cette ambition se traduit, dans le plan d'actions Air-Energie-Climat par l'objectif **d'atteindre 50% de la surface agricole utile en bio d'ici 2050 et 20% d'ici 2032** en soutenant, promouvant et maintenant les pratiques et infrastructures agroécologiques durables. Un objectif de **10 fermes maraîchères bio créées en 2030** est ainsi porté par la Métropole. L'ambition est également **d'atteindre 100% de la restauration collective communale** engagée dans une démarche d'approvisionnement durable d'ici 2027.



Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) en se basant sur la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial :

- Mettre en oeuvre la stratégie de transition et de résilience agricole et alimentaire de la Métropole
- Mettre en oeuvre la stratégie de protection de la ressource en eau

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :

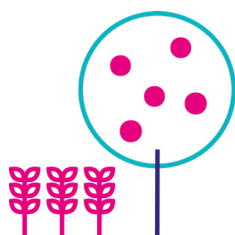


- **Prosperité soutenable** : Développer les circuits économiques et les dynamiques partenariales
- **Sobriété** : Favoriser les circuits courts et l'économie circulaire (alimentation, matériaux, énergie, eau...)
- **Cohésion sociale et territoriale** : Assurer les conditions matérielles, fonctionnelles et humaines d'un cadre de vie sain et de proximité
- **Justice environnementale** : Garantir l'équité territoriale et sociale en développant les services en milieu rural et dans les quartiers délaissés, en favorisant l'accessibilité à une alimentation saine et en éduquant et en informant dès le plus jeune âge et dans tous les champs de vie (famille, société, éducation populaire, éducation nationale...)

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Rejoindre le réseau collectif des communes animé par la Métropole autour de l'agriculture et de l'alimentation
- Intégrer la saisonnalité dans les menus de la restauration collective
- Améliorer les pratiques de la restauration collective pour tendre vers l'exemplarité
- Soutenir la création d'espaces nourriciers en favorisant les pratiques agroécologiques dont le bio
- Sensibiliser sur l'approvisionnement durable de la restauration collective
- Faciliter l'installation de commerces de proximité valorisant les produits biologiques et issus du maraîchage local, afin de renforcer les circuits courts et l'ancrage territorial
- Inclure à l'actuel ou au prochain marché de prestations de restauration des clauses autour de la sensibilisation au gaspillage alimentaire et autour du tri
- Planter des fruitiers biologiques sur une ou plusieurs réserve(s) foncières de la commune
- Favoriser l'installation agricole et étudier la possibilité de rejoindre la SCIC ceinture verte maraîchère



Réseau des structures sociales

Actions portées en interne par des structures sociales du réseau au niveau de leur fonctionnement :

- Poursuivre la confection de petits-fours et/ou repas par des bénévoles de la structure à partir d'aliments de préférence bio et issus de circuits courts, lors d'événementiels organisés par la structure.

Actions d'accompagnement des publics accueillis au sein de certaines structures du réseau :

- Mettre en place des ateliers cuisine, d'un poulailler participatif géré par les habitants (oeufs utilisés pour les ateliers collectifs cuisine).

AgriParis Seine

Les actions du PAT reposent sur la coopération avec d'autres territoires à travers l'association AgriParis Seine. Cette association rassemble des collectivités et structures du bassin de la Seine engagées en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables. Ses membres sont Le Havre Métropole, la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie, la Métropole du Grand Paris, le Département de la Seine-Saint-Denis, Eau de Paris et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Nord de l'Yonne.

Les partenaires du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Chacune des fiches actions du PAT se base sur une approche partenariale forte avec les acteurs du territoire et une dizaine de fiches actions sont portées ou co-portées par des partenaires dont les fiches :

- Accompagner le développement de l'agriculture urbaine (Chambre d'Agriculture de Normandie)
- Structurer et développer la filière locale de céréales paysannes (Triticum)
- Structurer et développer la filière locale de volailles (Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande)
- Protéger la ressource en eau et la biodiversité par les paiements pour services environnementaux (Syndicat de Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec)
- Promouvoir le bio local en restauration collective (Bio en Normandie)
- Développer le glanage agricole et les actions d'accessibilité alimentaire (Le CIVAM Allouville)
- Redynamiser le marché de producteurs biologique du territoire (Bio en Normandie)
- Développer des AMAP sociales et paniers solidaires sur le territoire (Réseau des AMAP de Haute Normandie)

4. MOINS DE DÉCHETS

En 2024, un habitant du territoire de la Métropole Rouen Normandie a produit en moyenne 254 kg d'ordures ménagères soit 128 385 tonnes qui ont été incinérées avec valorisation énergétique. On estime que seulement 20 % de ces déchets sont réellement des déchets résiduels : 40 % pourraient être évités et 40 % pourraient être triés pour être recyclés.

Dans ce contexte, il est nécessaire de travailler à ce que l'ensemble des acteurs du territoire rentre dans une logique d'économie circulaire. Un travail est à poursuivre avec les ménages concernant la réduction de leur production des déchets en diminuant l'utilisation des emballages à usage unique et en allongeant la durée de vie des produits par la réparation et en ayant recours aux achats de seconde main. L'augmentation des taux de valorisation par le tri des déchets et le compostage des biodéchets et l'adaptation des collectes sont également des enjeux forts. Enfin, l'intégration des principes de l'écoconception, de l'intégration de matières premières recyclées et de l'économie de la fonctionnalité est aussi primordiale.

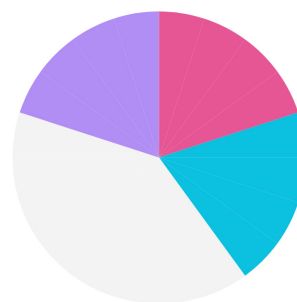
Dans le plan d'actions Air-Energie-Climat, cette ambition de réduction des déchets et d'amélioration du tri se traduit notamment par l'objectif de **réduire de 15% le volume de déchets émis par les particuliers en 2031 par rapport à 2011 et de contribuer à la réduction de 68% des émissions de GES du secteur de déchets entre 2005 et 2032** notamment en **accompagnant les pratiques de réemploi et de consommation responsable**. Concernant le tri des déchets, les objectifs sont d'augmenter de **+10% le volume triés d'emballages et papiers et d'emballages en verre d'ici 2032 et de diminuer de -10% du taux de refus**.



Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Organiser le déploiement de l'économie circulaire
- Réduire les déchets à la source
- Améliorer le tri et les performances de recyclage
- Renforcer l'éco-exemplarité de la Métropole et ses partenaires

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Prosperité soutenable** : Favoriser l'émergence et promouvoir la multiplicité des modèles économiques durables
- **Sobriété** : Favoriser les circuits courts et l'économie circulaire (alimentation, matériaux, énergie, eau...)
- **Changement de modèle** : Travailler les nouveaux récits et la création d'écosystèmes dans l'éducation (au sens large), la sensibilisation, l'accompagnement au changement

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines
- Déployer les fontaines à eau, ou ouvrir et développer des points « Ici remplissez votre gourde »
- Organiser des opérations de nettoyage des espaces naturels, parcs...
- Communiquer sur les différents dispositifs de sensibilisation et d'information autour de la maîtrise des déchets (application « Montri », appels à manifestation d'intérêts de compostage collectif et jardinage durable, composteurs et broyeurs végétaux, Ici commence la mer...)
- Poursuivre la dématérialisation des services pour utiliser moins de papier et gagner en efficacité
- Acquérir des broyeurs pour le prêt aux particuliers ou candidater au dispositif de mise à disposition par la Métropole
- Allonger la durée de vie des équipements
- Lutter contre les dépôts sauvages
- Mettre en place des consignes pour la gestion des déjections canines
- Accompagner le déploiement du tri à la source des biodéchets en lien avec la Métropole
- Promouvoir des achats responsables en privilégiant le matériel d'occasion et en donnant les équipements inutilisés aux acteurs locaux de l'Economie Sociale et Solidaire
- Mettre en place une table de tri à la cantine et s'assurer que les biodéchets soient valorisés

Écosystèmes économiques (cf. détail des engagements et des structures p. 55)

Porter des projets communs de transition et RSE :

- Agir dans le cadre du projet DIMO (Décarboner l'Industrie de la Mobilité en Vallée de Seine) sur l'économie circulaire et la décarbonation
- Continuer de participer au programme SOCRATE (études collectives visant à établir une trajectoire de décarbonation industrielle à horizons 2030-2040-2050)
- Poursuivre la participation à l'expérimentation sur la consigne responsable pour les repas à emporter
- Contribuer à la mise en oeuvre de la Charte logistique urbaine durable notamment sur certaines actions sur l'économie circulaire
- Audit des actions de sensibilisations en matière de déchets

Porter des outils/dispositifs d'accompagnement pour le territoire :

- Poursuivre la mise en oeuvre du Label éco-défis
- Continuer les diagnostics transition alimentaire
- Déployer les diagnostics Eaux, Rejets et déchets dangereux

Un écosystème en émergence : L'écosystème du gaspillage alimentaire

Une première rencontre a été organisée le 19 mai 2025 dans le but de rassembler les acteurs locaux autour du gaspillage alimentaire. Prochaine étape, la rédaction d'une feuille de route qui définira :

- La création d'un réseau de partage et d'échange de pratiques : diffusion d'outils, retours d'expérience, informations, etc.
- Des temps d'échange réguliers et des groupes de travail thématiques
- Une capitalisation sur les enseignements du dispositif d'accompagnement de la restauration collective communale, parcours Gaspillage alimentaire mené de 2021 à 2023 et les retours d'expérience des différents acteurs
- La construction d'outils communs méthodologiques et de communication

Réseau des structures sociales

Actions portées en interne par des structures sociales du réseau au niveau de leur fonctionnement :

- Poursuivre la mise en place d'une boîte à dons ou d'une boîte à livres ou d'un point récupération des bouchons en plastique, accessible à tous
- Continuer les actions sur les déchets : mise en place d'un composteur et du tri sélectif, achat de matériels reconditionnés ou de seconde main, mise en place d'un design ludique et accessible incitant au tri sélectif, veille budgétaire sur les commandes de consommables pour éviter le gaspillage
- Modifier le paramétrage du photocopieur en impression RV automatique, mise en place de collectes internes (vêtements, alimentation, livres...)
- Poursuivre les activités mises en place avec du matériel de récupération, menée d'opérations "quartiers propres" incluant salariés et habitants.

Actions d'accompagnement des publics accueillis au sein de certaines structures du réseau :

- Maintenir la mise à disposition d'un composteur, d'une boîte à dons, d'une boîte à livres ou d'une boîte à menstrues accessible à tous
- Continuer les activités incluant l'utilisation de matériels de récupération et les RV Samedis créatifs à base de matériaux de récupération, habitat durable...)
- Organiser des Ateliers faire soi-même, Repair'café, RV Repair'couture

5. VERS UN TERRITOIRE SOBRE ET 100% EnR&R

Pour atteindre l'objectif fixé dans le PCAET d'un territoire 100 % EnR&R en 2050, deux leviers indissociables sont mobilisés :

- D'abord une réduction drastique des consommations d'énergie, grâce à une démarche de sobriété dans tous les secteurs. Outre les secteurs de l'habitat (objectif TSE 1), des transports (objectif TSE 2) et de l'industrie (objectif TSE 6), le secteur tertiaire s'engage dans une démarche de sobriété, avec en particulier des rénovations énergétiques, ambitieuses des bâtiments
- En parallèle le développement rapide de la production d'énergie locale, au service des habitants et de l'activité économique, sans exclure aucune source : chaleur renouvelable et de récupération (biomasse, solaire, géothermie, récupération chaleur fatale) pour l'industrie et les réseaux de chaleur, photovoltaïque (sur toitures, parking, friches, agrivoltaïsme, à l'exclusion des terrains forestiers), éolien, méthanisation...

Ce développement est réalisé sur le territoire de la Métropole mais aussi plus largement à l'échelle de l'Axe Seine au travers de la société d'économie mixte Axe Seine Énergies Renouvelables (SEM ASER).

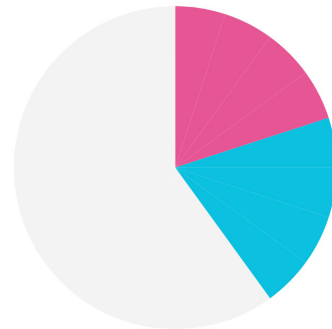
Cette ambition d'atteindre un territoire 100% EnR&R à 2050 se traduit notamment par un objectif de **réduction des consommations énergétiques de -56 % pour le secteur tertiaire et de -66 % pour le secteur industrie d'ici 2050 par rapport aux consommations de 2019**. En complément, un objectif d'**augmentation de la production d'énergies renouvelables et de récupération sur le territoire de 120%** (de 1 298 GWh en 2020, à 2 864 GWh) **en 2032** (solaire thermique et électrique, bois-énergie, géothermie de surface, valorisation électrique des déchets, réseaux de chaleur urbain...) est fixé. Dans un contexte de changement climatique, le développement de **la résilience énergétique du territoire** est également essentiel.



Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Maîtriser les consommations d'énergie et renforcer la sobriété
- Accompagner et développer les EnR&R
- Structurer et développer les réseaux de distribution d'énergie
- Réussir la mise à l'échelle de la rénovation énergétique du tertiaire
- Développer la résilience énergétique du territoire

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Prosperité soutenable** : Accompagner les entreprises dans la transition social-écologique
 - **Sobriété** : Éduquer, sensibiliser, valoriser la sobriété pour la rendre désirable et rendre compréhensible les actions mises en place perçues parfois comme contradictoires
- Sobriété** : Favoriser les circuits courts et l'économie circulaire (alimentation, matériaux, énergie, eau...)

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Être exemplaire en matière de construction et de rénovation des bâtiments publics (mise en place d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique ou Conseil d'Orientation Énergétique)
- Promouvoir les dispositifs « kits solaires » et « fonds air-bois » pour les particuliers
- Développer les énergies solaires en auto-consommation sur le patrimoine de la commune, en lien avec Energies Métropole
- Atteindre le 100% LED d'ici à 2030 sur les éclairages intérieurs de l'ensemble des bâtiments publics de la commune
- Mener des actions en faveur des économies d'eau dans les bâtiments
- Dans le but de garantir le confort d'été dans les bâtiments, sélectionner les systèmes les plus performants et les moins énergivores pour le choix des équipements de rafraîchissement
- Identifier, sur le territoire communal, les projets de développement de chaleur renouvelable (bâtiments communaux, bailleurs, acteurs économiques) qui pourraient bénéficier d'un projet de chaleur renouvelable
- Mettre en place un suivi régulier de l'ensemble des fluides (électricité, gaz, fioul, carburants, bois, eau, etc.) de la collectivité et mener des actions de sensibilisation des utilisateurs
- S'engager aux côtés de la Métropole dans le Pacte régional pour la promotion de la construction Bois-Biosourcée : « Pacte-Bois biosourcés »

Énergies Métropole – L'assemblée des partenaires

Composée de l'ensemble des partenaires publics et privés du service public Energies Métropole, l'Assemblée des partenaires a pour objectifs de :

- Favoriser l'interconnaissance
- Créer une culture commune
- Dialoguer et concerter des acteurs de la transition énergétique
- Réfléchir collectivement à des actions de transition énergétique sur le territoire

Une lettre d'information trimestrielle permet également de favoriser les collaborations en communiquant sur les actions menées auprès des partenaires et de valoriser les expériences des différents acteurs.

Écosystèmes économiques (cf. détail des engagements et des structures p. 55)

Porter des projets communs de transition et RSE :

- Continuer de participer au programme SOCRATE (études collectives visant à établir une trajectoire de décarbonation industrielle à horizons 2030-2040- 2050)
- Mobiliser son écosystème pour la production d'énergie renouvelable au sein de leurs structures
- Mobiliser ses membres dans la mise en place d'actions de sobriété et rénovation énergétique
- Poursuivre l'organisation du Groupe de travail (GT) Performance Environnementale notamment sur l'énergie (rénovation, production EnR...)

Proposer des outils/dispositifs d'accompagnement pour le territoire :

- Accompagner les clients pour le développement d'énergies renouvelables
- Mettre en place du projet ALTERFI 2 pour sensibiliser les entreprises en matière de transition écologique et énergétique en leur apportant des éléments d'éclairage (réglementations, solutions, acteurs, notamment)
- Poursuivre la mise en oeuvre du Label éco-défis
- Déployer les études d'opportunité Photovoltaïque
- Continuer les accompagnements audit Energie
- Accompagner les artisans et commerçants à l'aide de Diagnostics décarbonation
- Agir sur la sobriété énergétique et mise en place d'un groupe de travail sur la transition énergétique, labellisation DD&RS de l'université

Réseau des structures sociales

Actions portées en interne par des structures sociales du réseau au niveau de leur fonctionnement :

- Continuer le renouvellement du parc d'éclairage
- Maintenir la mise en place de l'extinction automatique de l'éclairage
- Poursuivre la baisse du chauffage
- Poursuivre la mise en place de matériels à extinction automatique tels que cafetière, photocopieur, utilisation de rallonges/ multiprises avec interrupteurs.

Un écosystème émergent : L'écosystème low tech

6. DES INDUSTRIES DÉCARBONÉES ATTRACTIVES

Actuellement, 56 % du mix énergétique de l'industrie rouennaise est constituée de gaz naturel. Un des enjeux majeurs de la décarbonation est donc de réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles et de remplacer cette consommation par des énergies renouvelables et de l'électricité décarbonée.

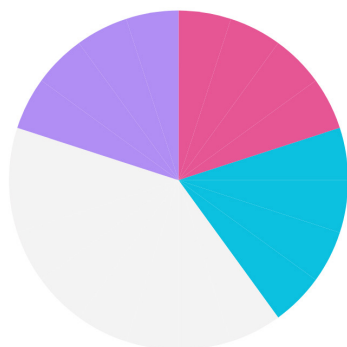
Dans ce contexte, il est nécessaire que le pôle industriel et portuaire de la Métropole soit consolidé grâce à une reconversion du paysage industriel : les industries « brunes » doivent faire évoluer leurs procédés vers la neutralité carbone ou être remplacées par des industries vertes, plus résilientes face au changement climatique et ses conséquences. La décarbonation doit passer également par le développement de l'économie circulaire et des synergies généralisées entre entreprises (écologie industrielle). Le pôle industriel vert de Rouen pourra rayonner ainsi en France et à l'international, grâce à ses réalisations emblématiques de transition industrielle.

Cette ambition se traduit dans le plan d'actions Air-Energie-Climat notamment par la **mise en place de réseaux de chaleur fatale, l'économie circulaire et l'Écologie Industrielle Territoriale, la décarbonation des process industriels et le recyclage du foncier à vocation économique**. A titre d'exemple, l'objectif à l'horizon 2030, **est d'atteindre 37 % de la consommation industrielle couverte par des énergies renouvelables et de récupération**.

Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Inciter et soutenir le développement des projets d'énergies renouvelables et de récupération sur site ou mutualisés
- Accompagner les transitions de l'appareil productif grâce à l'économie circulaire
- Suivre les études et plans d'actions pour la décarbonation des process industriels et des flux de marchandises
- Recycler le foncier à vocation économique
- Accompagner le développement de systèmes productifs et de chaînes de valeur industriels

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Prosperité soutenable** : Favoriser l'émergence et promouvoir la multiplicité des modèles économiques durables
- **Sobriété** : Favoriser les circuits courts et l'économie circulaire (alimentation, matériaux, énergie, eau...)
- **Changement de modèle** : Impulser les changements de modèles économiques, notamment en travaillant de façon exigeante et concertée avec les acteurs économiques et en favorisant l'économie circulaire, et l'économie sociale et solidaire

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Collaborer avec les entreprises du territoire pour encourager les acteurs économiques à s'inscrire dans une démarche de réduction de leur empreinte carbone
- Sensibiliser et mobiliser les entreprises de la commune sur les enjeux de transition écologique, notamment sur la décarbonation de l'industrie
- Soutenir les projets environnementaux innovants des acteurs économiques de la commune
- Solliciter la Métropole pour la réalisation d'une étude visant à étudier le potentiel de récupération de chaleur des sites industriels situés sur la commune

Écosystèmes économiques (cf. détail des engagements et des structures p. 55)

Porter des projets communs de transition et RSE :

- Continuer de participer et faciliter la mise en place du programme SOCRATE (études collectives visant à établir une trajectoire de décarbonation industrielle à horizons 2030-2040-2050 et études de trajectoire)
- Agir dans le cadre du projet DIMO (Décarboner l'Industrie de la Mobilité en Vallée de Seine) sur l'économie circulaire et la décarbonation
- Développer au maximum l'installation de nouvelles entreprises sur d'anciennes friches industrielles
- Caractériser un foncier optimal pour la logistique, relation entre projet de réindustrialisation visé et besoin foncier, maîtrise foncière dans la durée, potentiel logistique des friches, notamment.

Proposer des outils/dispositifs d'accompagnement pour le territoire :

- Poursuivre l'accompagnement à la décarbonation des activités industrialo-portuaires
- Agir en faveur de l'économie circulaire avec les Alchimistes, être appui au projet Reboot sur le réemploi du matériel informatique
- Expérimenter l'outil INEX, réemployer des matériaux issus de la déconstruction, mettre en place une boucle d'Ecologie Industrielle et Territoriale



7. LE PLEIN EMPLOI

Dans sa stratégie de transition économique adoptée en décembre 2024, la Métropole milite pour une nouvelle approche de la création de valeur qui ne soit plus uniquement financière mais qui intègre l'impact positif des entreprises sur l'environnement et sur la vie sociale du territoire dans un modèle économiquement viable.

Dans ce contexte, la mutation industrielle doit permettre de maintenir l'emploi industriel, dont les profils évoluent. Des offres de formation sont nécessaires pour accompagner cette évolution des besoins de qualification. Le dynamisme du territoire a vocation à profiter également au secteur tertiaire, avec en particulier le développement du pôle de Saint-Sever autour de la future gare.

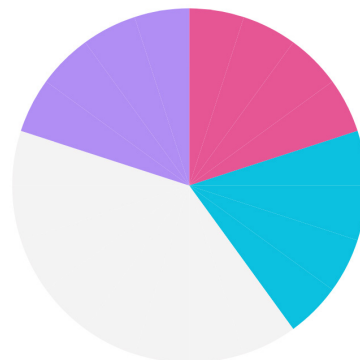
Cette ambition se traduit, dans le plan d'actions Air-Energie-Climat notamment par le **rôle d'intermédiaire et de facilitateur de la Métropole Rouen Normandie dans la mise en place d'actions de transition social-écologique par les entreprises**. La **priorisation et la gradation des modalités d'accompagnement et de soutien des projets d'implantation d'entreprises à proportion de l'impact territorial positif** est également un levier majeur. Enfin, **l'augmentation de la part de l'économie sociale et solidaire dans l'économie du territoire ainsi que l'accompagnement sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises** sont des enjeux de première importance pour le territoire.



Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Accompagner le développement et l'implantation des entreprises industrielles ou tertiaires contribuant à la TSE
- Co-construire un territoire de prospérité soutenable et partagée

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Prospérité soutenable** : Accompagner les entreprises dans la transition social-écologique
- Prospérité soutenable** : Développer les circuits économiques et les dynamiques partenariales
- Prospérité soutenable** : Favoriser l'émergence et promouvoir la multiplicité des modèles économiques durables
- **Sobriété** : Prioriser et organiser les actions efficaces, recentrer pour plus de simplicité (politiques publiques et management des entreprises)
- **Changement de modèle** : Impulser les changements de modèles économiques, notamment en travaillant de façon exigeante et concertée avec les acteurs économiques et en favorisant l'économie circulaire, et l'économie sociale et solidaire

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Mettre en place une approche responsable de la commande publique (insertion, réemploi...)
- Intégrer des critères d'insertion professionnelle dans les marchés publics afin de favoriser l'accès à l'emploi de tous
- Travailler en partenariat avec la Métropole dans le cadre de sa convention avec la CMA Normandie notamment avec le label Eco-défis
- Faire du lien entre les réseaux d'entreprises de la commune et le projet « territoire zéro chômeur de longue durée » afin de connaître les activités implantées sur la commune, les besoins et opportunités de développements économiques

Le Club Inné

- Accompagner des entreprises dans la transformation de leur modèle économique en identifiant et en révélant des leviers de développement qui prennent en considération les enjeux environnementaux
 - Accompagner les acteurs publics dans leurs démarches servicielles, dans la prise en considération des usages et dans leur capacité à piloter la coopération entre les acteurs
 - Atteindre le maximum d'acteurs pour les sensibiliser et les mettre en mouvement autour des enjeux écologiques
- P**artir des expérimentations en animant des écosystèmes d'acteurs pour impulser des dynamiques de coopération

Écosystèmes économiques (cf. détail des engagements et des structures p. 55)

Porter des projets communs de transition et RSE :

- Continuer le groupe de travail sur l'inclusion professionnelle et sociale
- Développer les actions pour favoriser la qualité de vie au travail
- Mettre en place des actions collectives résultantes d'un groupe de travail effectué en amont sur la RSE
- Diffuser des communications régulières de veille
- Organiser des événements sur la RSE
- Mobiliser les entreprises de votre écosystème à accueillir des stagiaires et des alternants
- Relayer et mobiliser les entreprises de l'écosystème sur les clauses notamment d'insertion professionnelle et des actions favorisant la solidarité
- Participer ou faciliter la mise en place de mécénat par les entreprises de votre écosystème
- Sensibilisation aux métiers de la cosmétique et animations sous un angle transition écologique
- Mettre en œuvre la révision de la charte d'agrément du parc pour une sélection plus strictes des activités en lien avec les transitions et la résilience
- Agir et sensibiliser autour de l'inclusion : gestion par chantier nature avec Autisme 76, mise en avant des bonnes pratiques des adhérents pour favoriser l'inclusion des personnes en situations de handicap
- Recenser des démarches qualités/RSE mises en place par les acteurs du parc et RETEX des bonnes pratiques

Proposer des outils/dispositifs d'accompagnement pour le territoire :

- Accompagner par le dispositif DIALOG permettant aux entreprises au travers d'un diagnostic et de préconisations concrètes d'allier performance opérationnelle et qualité de vie et conditions de travail
- Développer la formation sur la multimodalité et l'évolution de la logistique
- Poursuivre l'accompagnement RSE proposé

Organiser des ateliers 2 tonnes et d'autres ateliers de sensibilisation :

- Sensibiliser à la RSE et démarche de certification ISO 26000
- Développer des actions de sensibilisation sur le bien-être au travail, le lien social, la mixité, la collaboration et la solidarité, rencontres inter-entreprises
- Organiser des événements : sourcing et rencontres des entreprises inclusives, ateliers/collaboration avec WWF, interventions scientifiques du GIEC local

8. UN TERRITOIRE NATURE

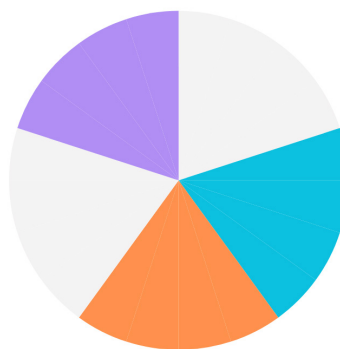
La Métropole Rouen Normandie affirme avec force sa volonté de replacer la nature au cœur de son projet de territoire. Dans un contexte de déclin accéléré de la biodiversité, de fragmentation des habitats et de dérèglement climatique, elle choisit de faire de la trame écologique un fil conducteur du développement métropolitain. Le nouveau SCOT-AEC en fixe les bases : zéro artificialisation nette, reconquête des friches, préservation des paysages agricoles et forestiers et des milieux naturels.

Dans le plan d'actions Air-Energie-Climat cette ambition se traduit notamment par **l'amélioration de la connaissance, la protection et la restauration des trames verte, bleue, noire et brune avec l'objectif de mettre en place un référentiel de suivi écologique, couvrant 100 % des 800 hectares d'espaces naturels gérés d'ici 2032**. Elle se traduit également par **la protection et la valorisation de la biodiversité dans les pratiques agricoles en milieu rural est également primordial notamment en restaurant ou créant entre 2027 et 2032. 105 mares, et 15 kilomètres de haies seront plantés**. Concernant la nature en ville, la Métropole se fixe l'objectif d'avoir **30 % de canopée dans tous les nouveaux projets d'aménagement**. La Métropole a pour ambition de **renforcer et de développer une politique « éviter, réduire, compenser » plus rigoureuse**. L'accompagnement des communes et des entreprises est également un enjeu majeur. Dans une perspective de zéro artificialisation nette, la Métropole prévoit d'adopter une approche intégrée de l'urbanisme. une **approche intégrée de l'urbanisme**.

Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Améliorer les connaissances, protéger et restaurer les trames verte, bleue, noire et brune du territoire
- Protéger et valoriser la biodiversité par les pratiques agricoles en milieu rural
- Développer la nature en ville
- Suivre les perturbations des milieux et œuvrer pour la protection des espèces rares et menacées
- Concerter, sensibiliser, soutenir et accompagner les acteurs du territoire
- Aménager le territoire en vue du zéro artificialisation nette (ZAN) et de la résilience

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Sobriété** : Apporter les supports d'une vie et d'un territoire plus sobres en travaillant l'égalité et l'équité d'accès aux besoins essentiels
- **Cohésion sociale et territoriale** : Soutenir et reconnaître l'éducation populaire (associations, structures de l'ESS) tout au long de la vie notamment à la nature et accompagner les établissements scolaires
- **Changement de modèle** : Travailler sur le rapport au temps et à la nature pour des modes de vie plus heureux et plus sains

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Entamer ou poursuivre la végétalisation des cours d'école
- Dans le cadre de l'aménagement des espaces publics, planter des arbres et arbustes d'essences locales, en veillant à maîtriser la proportion d'arbres de haute tige sur le territoire communal
- Organiser des rencontres régulières avec la Métropole afin de faire le point sur les enjeux de biodiversité à l'échelle communale et renforcer la coordination des actions menées
- Développer les espaces verts sur l'ensemble du territoire et transformer les cours d'écoles en « oasis » pour favoriser le bien-être et la biodiversité en milieu urbain
- Nommer un élu référent bois et participer au réseau porté par l'URCOFOR (Union Régionale des Collectivités Forestières) de Normandie
- Collaborer avec la Métropole pour modéliser le couvert végétal de la commune
- Préserver des zones de biodiversité sans coupe
- Préserver, valoriser et développer le patrimoine arboré communal en s'inscrivant dans une démarche écologique et participative à travers diverses actions
- Réduire les îlots de chaleur en généralisant la végétalisation au sein de la commune tout en préservant et en développant la biodiversité
- Mobiliser les acteurs de la commune pour favoriser la désimperméabilisation des sols en encourageant des aménagements respectueux du cycle de l'eau et propices à la biodiversité
- Lutte contre la pollution lumineuse en menant des campagnes de sensibilisation

Écosystèmes économiques (cf. détail des engagements et des structures p. 55)

Porter des projets communs de transition et RSE :

- Élaborer un Schéma Directeur du Patrimoine Naturel et un plan d'actions pour lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes prioritaires
- Réfléchir sur le potentiel de désimperméabilisation des terrains artificiels sur l'ensemble du domaine portuaire
- Pérenniser Groupe de travail (GT) Performance Environnementale notamment sur la biodiversité
- Poursuivre le travail d'ensemble sur la biodiversité, la gestion foncière et la préservation des paysages (We Hub et label Biodiversity)
- Poursuivre et étendre l'expérimentation de gestion différenciée des espaces verts : évaluation des modalités d'extinction de l'éclairage public, diagnostic forestier

Proposer des outils/dispositifs d'accompagnement pour le territoire :

- Accompagner les occupants du domaine portuaire dans la mise en place de mesures en faveur de la biodiversité et de l'intégration paysagère
- Mettre en oeuvre le Projet ALTERFI 2 pour sensibiliser les entreprises en matière de transition écologique et énergétique en leur apportant des éléments d'éclairage (réglementations, solutions, acteurs, notamment)
- Mettre en relation en fonction des demandes des adhérents avec des structures d'accompagnement locales notamment sur la biodiversité (ex. ANBDD)

Organiser des ateliers 2 tonnes et d'autres ateliers de sensibilisation :

- Sensibiliser des entreprises sur la biodiversité (ANBDD), et sur l'appel à projet « Métropole nourricière » (jardin partagé, forêt comestible, ...)



9. UNE COHÉSION SOCIALE TERRITORIALE



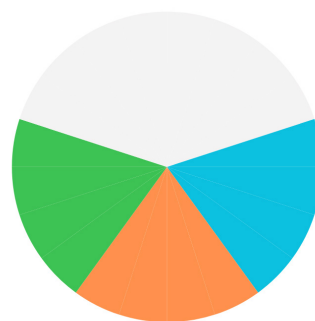
La transition écologique, pour être juste et durable, doit aller de pair avec un renforcement de la cohésion sociale et territoriale. À l'échelle de ses 71 communes, la Métropole Rouen Normandie agit pour réduire les inégalités d'exposition environnementale, d'accès aux services, de qualité de vie et de participation citoyenne. Elle intègre les enjeux environnementaux dans ses politiques sociales et s'appuie sur les dynamiques locales pour construire une transition solidaire, inclusive et ancrée dans les territoires.

Dans le plan d'actions Air-Energie-Climat, cette ambition se traduit notamment par un travail sur la **santé : actions de prévention et d'adaptation face aux effets du changement climatique sur la santé, amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur et sensibilisation**. En complément, la Métropole a pour objectif d'engager une réflexion sur des **tarifications plus équitables et durables pour les services publics** notamment sur les transports en commun, l'eau et les déchets. Enfin, le **travail réalisé avec les acteurs de terrain** (associations, centres sociaux, bibliothèques, tiers-lieux, médiateurs...) se poursuivra notamment avec le **réseau des Relais des Transitions et un accompagnement renforcé** des quartiers prioritaires.

Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Agir pour la santé humaine et environnementale
- Étudier l'opportunité des tarifications social-écologiques
- Accompagner les publics spécifiques

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Sobriété** : Éduquer, sensibiliser, valoriser la sobriété pour la rendre désirable et rendre compréhensible les actions mises en place perçues parfois comme contradictoires
- **Cohésion sociale et territoriale** : Favoriser et soutenir les espaces existants ou la création de lieux de partage et d'échanges, de co-construction et développer les espaces informels afin de donner les moyens aux citoyens pour s'organiser autour de projets communs
- **Cohésion sociale et territoriale** : Soutenir et reconnaître l'éducation populaire (associations, structures de l'ESS) tout au long de la vie notamment à la nature et accompagner les établissements scolaires
- **Cohésion sociale et territoriale** : Assurer une information plurielle appropriée, appropriable et par des voies adaptées sur les sujets de transition écologique
- **Justice environnementale** : Garantir l'équité territoriale et sociale en développant les services en milieu rural et dans les quartiers délaissés, en favorisant l'accessibilité à une alimentation saine et en éduquant et en informant dès le plus jeune âge et dans tous les champs de vie (famille, société, éducation populaire, éducation nationale...)



Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Encadrer les chantiers communaux pour limiter les émissions de poussières
- Mettre en place de protocole d'aération des écoles avec les services techniques, les employés et les techniciens de propreté
- Mettre en place une surveillance de la qualité de l'air intérieur suivant le dispositif réglementaire
- Lutter contre les espèces allergisantes liées au changement climatique
- Faire une visite annuelle dans les écoles en vérifiant les points sensibles où les moisissures peuvent se développer
- Mettre en place des capteurs de CO2, analyser et présenter les résultats et les entretenir
- Créer et soutenir un groupe de « Raconteurs de la ville » visant à valoriser et partager les histoires, mémoires et traditions de la commune pour transmettre le patrimoine culturel, renforcer le lien social et faire découvrir l'histoire de la ville à travers les récits de ses habitants

Réseau des structures sociales

- Poursuivre l'accompagnement de publics en situation de fragilité sur des thématiques diverses : eau, énergie air intérieur, déchets, mobilités, alimentation, jardinage et éco-gestes



10. DES VILLES ACTEURS DE LA TRANSITION SOCIAL-ÉCOLOGIQUE

Depuis 2018, la Métropole Rouen Normandie a engagé une politique ambitieuse visant à faire de chacune de ses 71 communes une actrice à part entière de la transition social-écologique. Cette démarche se traduit par le développement d'un écosystème d'appui local, combinant le réseau COP Rouen 2030, des conventions COP Rouen 2030, un accompagnement technique et financier, ainsi qu'un soutien à la labellisation Climat-Air-Énergie. En complément, à ce jour, 35 communes sont signataires de la convention PACTE (Plan d'Accompagnement des Changements dans la Transition Ecologique) afin de mettre en place des actions à destination du grand public.

Dans ce contexte, la transition social-écologique nécessite de poursuivre ces dynamiques locales et d'en générer de nouvelles au besoin, qu'il s'agisse d'agriculture durable, de circuits courts, de biodiversité, de rénovation énergétique ou de tourisme de proximité... Ces transformations visent à renforcer l'attractivité des communes, diversifient leurs fonctions et contribuent à rééquilibrer les relations entre centre urbain et territoires périurbains ou ruraux. L'intensification des transports collectifs et des coopérations intercommunales doit favoriser la mutualisation et les solidarités locales.

Dans le plan d'actions Air-Energie-Climat cette ambition se traduit notamment par la poursuite de la **mise en oeuvre de Fonds d'aides à destination des communes avec un accompagnement technique aux communes** pour lesquelles c'est nécessaire. Le **soutien aux communes dans la mise en oeuvre de leur feuille de route COP Rouen 2030, l'appui aux communes dans le label Climat- Air-Energie ainsi que l'animation de réseaux communaux sur la transition social-écologique et la diffusion d'information** permettront également d'accompagner les villes du territoire dans leur transition.

Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Favoriser l'attractivité des communes
- Accompagner les communes dans la transition social-écologique

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Justice environnementale** : Garantir l'équité territoriale et sociale en développant les services en milieu rural et dans les quartiers délaissés, en favorisant l'accessibilité à une alimentation saine et en éduquant et en informant dès le plus jeune âge et dans tous les champs de vie (famille, société, éducation populaire, éducation nationale...)



Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

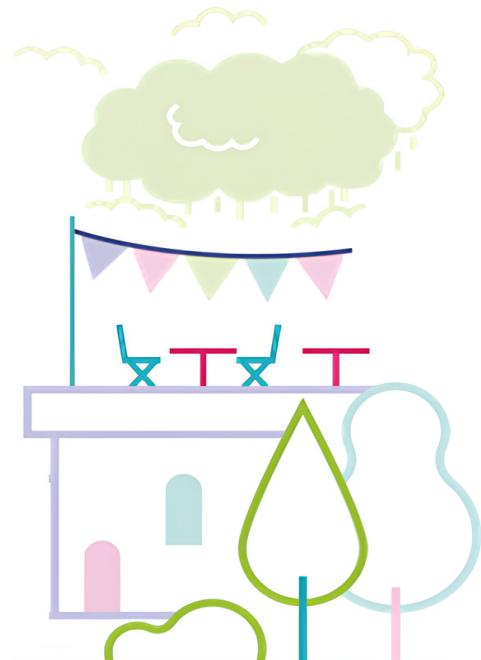
- L'ensemble des actions du catalogue d'actions de la feuille de route de l'écosystème des communes concourt à la réussite de cet objectif. Des actions sur un ensemble de thématiques ont vocation à permettre aux communes de s'engager (rénovation, production d'énergies renouvelables et de récupération, sobriété, qualité de l'air, mobilité, restauration collective, alimentation durable, biodiversité, sensibilisation, déchets, économie, numérique, adaptation...).
- L'ADEME accompagne 12 communes de la Métropole Rouen Normandie dans la mise en œuvre concrète de leur transition écologique, en valorisant leurs actions à travers une démarche structurée et progressive. La Métropole, elle-même labellisée, anime ce réseau de communes en lien avec l'ADEME Normandie.
- La Métropole Rouen Normandie anime, depuis 2018 (année du premier Accord de Rouen pour le Climat), le réseau des communes engagées dans la COP21 locale. Depuis le lancement de la COP Rouen 2030 en janvier 2025, ce réseau évolue vers de nouveaux outils alignés sur les grands objectifs du futur SCoT-AEC-PLUi.

Énergies Métropole – Assemblée des communes

- Espace de dialogue et de concertation entre la Métropole et les communes sur les stratégies et le déploiement du service public Énergies Métropole Rouen Normandie.
- Les 71 communes de la Métropole y sont conviées, plus précisément les élus et gestionnaires de stratégies communales, mais également les techniciens chargés de la mise en œuvre.

Réseaux des communes pour une alimentation durable

- Favoriser entre pairs et créer des dynamiques collectives
- Organiser des ateliers, rencontres, formations selon les besoins des services de restauration collective communaux
- Proposer des actions collectives notamment les défis « Mangeons local et durable dans nos cantines » proposés par la Chambre d'Agriculture de région Normandie ou « Manger Bio Local, c'est l'idéal » proposé par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique et animés localement par l'association Bio Normandie

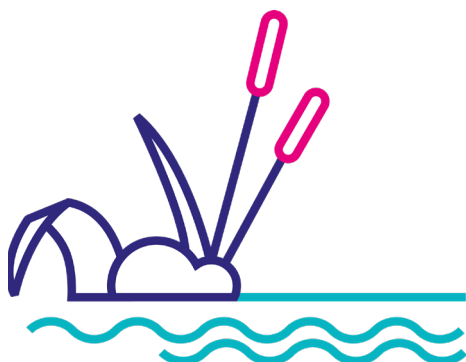


11. UN FLEUVE FÉDÉRATEUR

La Seine n'est pas seulement un élément géographique : elle constitue un fil conducteur de la transition écologique et territoriale de la Métropole Rouen Normandie. Face au changement climatique, et notamment au risque croissant d'inondation, un nouveau rapport au fleuve se dessine, mêlant adaptation, résilience, aménagement durable, logistique décarbonée, valorisation paysagère et reconquête culturelle. Le fleuve devient ainsi un levier de transformation environnementale, économique et sociale, autour duquel s'articulent les projets de territoire.

Pour cela, la Métropole s'engage, dans le cadre du PAPI Rouen-Louviers-Austreberthe, à **renforcer la prévention et l'adaptation face aux risques de débordement de la Seine et de ruissellement urbain**. En complément, une **meilleure gestion des eaux pluviales, la préservation des zones humides et l'aménagement résilient des bords de Seine** permet de compléter la stratégie de résilience de la Métropole face au risque inondation.

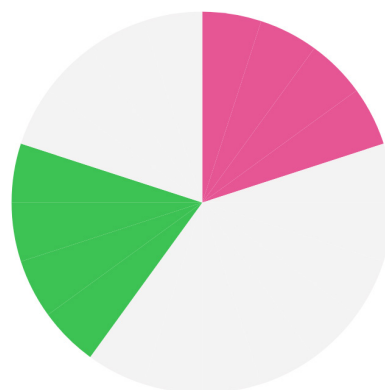
De plus, le Métropole soutient **le développement de la logistique fluviale urbaine** : un des leviers de décarbonation de la logistique. Pour compléter les enjeux de mobilité autour de la Seine, la Métropole accompagne **l'achèvement de la Seine à Vélo** dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie, de valorisation du fleuve, d'accès à des loisirs de proximité et à la culture. Enfin, la Seine a vocation à jouer un rôle fédérateur notamment à travers l'Entente Axe Seine permettant une **coopération interterritoriale durable**.



Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Améliorer la résilience du territoire face aux risques d'inondation (débordement de la Seine et ruissellement)
- Dynamiser le transport fluvial et les activités liées
- Faire de la Seine et de ses abords un atout touristique et culturel, aussi bien en termes d'aménagement que d'animation
- Développer le rôle fédérateur de la Seine dans un dialogue interterritorial et multi-acteur

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Prosperité soutenable** : Favoriser la complémentarité modale dans le transport des marchandises et garantir l'accessibilité, aisée et adaptée à tous, de tous les territoires
- **Justice environnementale** : Garantir le droit de vivre dans un environnement sain en favorisant la rénovation des logements pour tous, développant les transports en commun et les parking relais et en réduisant l'exposition aux risques et nuisances.

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Aménager les bords de Seine de manière harmonieuse en intégrant des espaces de convivialité, des zones dédiées aux activités économiques et des espaces naturels protégés
- Organiser des événements grand public sur le développement durable et la transition écologique, incluant notamment des animations festives et des solutions écologiques pour la nature

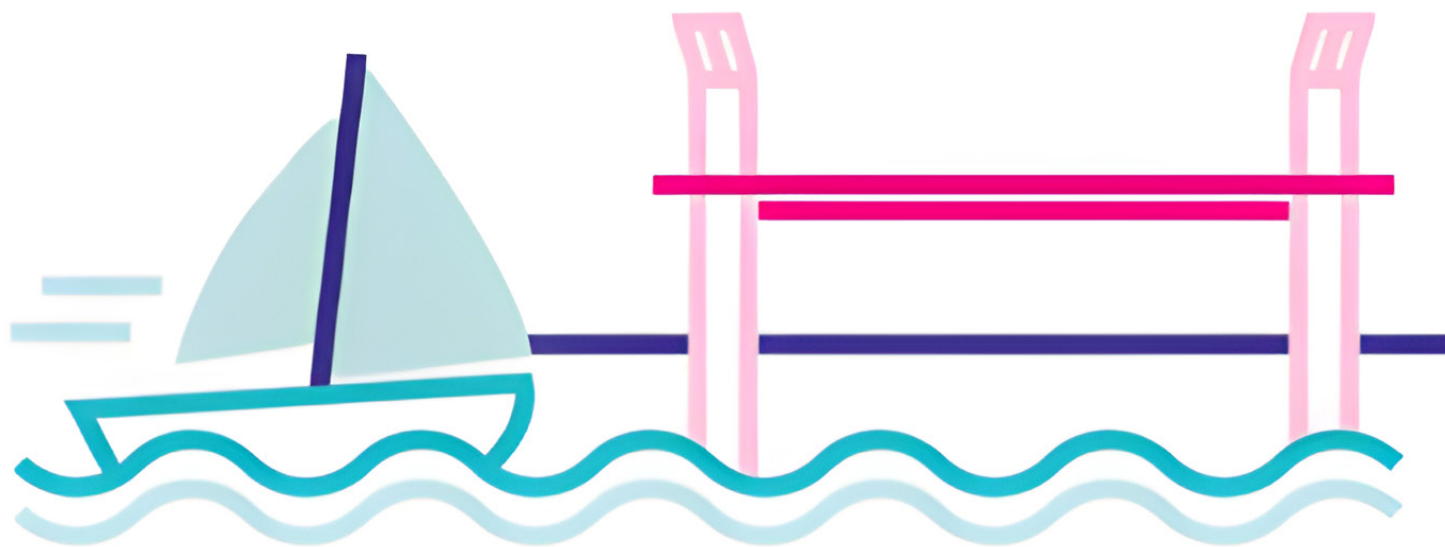
Écosystèmes économiques (cf. détail des engagements et des structures p. 55)

Porter des projets communs de transition et RSE :

- Développer la multi-modalité
- Élaborer un plan d'adaptation au changement climatique à l'échelle de l'estuaire de la Seine
- Contribuer à la mise en oeuvre de certaines actions de la Charte logistique urbaine durable
- Poursuivre la mise en place de la Commission transition écologique pour échanger, mutualiser les bonnes pratiques et identifier des projets collectifs à impact environnemental positif et trouver des réponses aux problématiques des acteurs locaux

Proposer des outils/dispositifs d'accompagnement pour le territoire :

- Développer la formation sur la multimodalité et l'évolution de la logistique
- Accompagner le verdissement des navires par la mise place de bornes électriques maritimes et fluviales
- Mettre en place les diagnostics risque inondation pour accompagner les entreprises
- Déployer les diagnostic adaptation au changement climatique lié à la Très Petite Entreprise (TPE)
- Poursuivre les actions de sensibilisation sur l'adaptation au changement climatique



12. UN TERRITOIRE RAYONNANT OÙ IL FAIT BON VIVRE

La culture, le sport et les loisirs sont des outils de transition qui rendent le territoire plus résilient, juste et désirable. La culture, par exemple, éclaire les enjeux climatiques et sociaux, fait évoluer les imaginaires et crée des espaces de dialogue sur les transformations sociétales. Le sport, vecteur de cohésion sociale et de rayonnement territorial, doit aujourd'hui répondre aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux. Enfin, le tourisme doit évoluer en devenant un tourisme durable et de proximité qui prend en compte ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs.

Dans ce sens, la Métropole Rouen Normandie a pour objectif de poursuivre l'accompagnement des projets culturels et artistiques à **faible empreinte écologique, le soutien à la sobriété dans les événements, l'encouragement des mobilités douces vers les lieux culturels et vise à déployer une éco-conditionnalité des aides.**

Concernant les événements sportifs, la Métropole souhaite poursuivre des **dispositifs d'accompagnement d'événements et de clubs engagés, mettre en place une éco-conditionnalité des aides et des achats et d'inciter à la mobilité durable.**

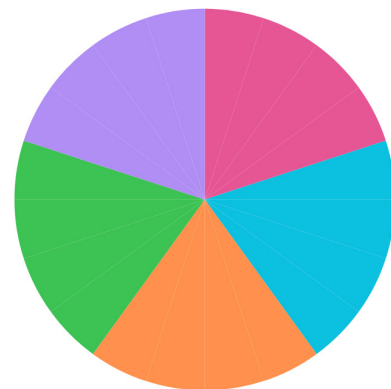
Enfin, à travers sa stratégie tourisme durable, la Métropole ambitionne de **développer un tourisme plus lent, de proximité, basé sur la mise en valeur des atouts naturels et patrimoniaux et le recours à des mobilités**



Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Promouvoir une culture pour tous, par tous et partout
- Réaffirmer le sport comme un outil transversal, d'aménagement et d'expression de rayonnement
- Développer le tourisme durable

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Prosperité soutenable** : Porter attention au bien-être des habitants et les impliquer
- **Sobriété** : Éduquer, sensibiliser, valoriser la sobriété pour la rendre désirable et rendre compréhensible les actions mises en place perçues parfois comme contradictoires
- **Cohésion sociale et territoriale** : Favoriser et soutenir les espaces existants ou la création de lieux de partage et d'échanges, de co-construction et développer les espaces informels afin de donner les moyens aux citoyens pour s'organiser autour de projets communs
- **Justice environnementale** : Garantir l'équité territoriale et sociale en développant les services en milieu rural et dans les quartiers délaissés, en favorisant l'accessibilité à une alimentation saine et en éduquant et en informant dès le plus jeune âge et dans tous les champs de vie (famille, société, éducation populaire, éducation nationale...)
- **Changement de modèle** : Travailler les nouveaux récits et la création d'écosystèmes dans l'éducation (au sens large), la sensibilisation, l'accompagnement au changement

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Rendre les événements de la commune éco-responsables en s'engageant dans le label Eco-manifestations
- Favoriser la coopération intercommunale pour l'organisation d'événements culturels mutualisant les spectacles, artistes, ressource, afin de proposer une programmation partagée
- Développer et valoriser des parcours de balades urbaines pour favoriser la découverte du patrimoine naturel, historique et culturel de la commune
- Dynamiser les sites sportifs en accès libre, en collaboration avec les clubs associés, pour offrir davantage de possibilités de pratique sportive
- Encourager la découverte et l'initiation au sport auprès des scolaires et des jeunes pour promouvoir un mode de vie actif et sain
- Favoriser l'accessibilité des spectacles et événements culturels de la commune aux personnes en situation de handicap, en adaptant les équipements, les communications et les modalités d'accueil, afin de garantir une offre culturelle inclusive et ouverte à tous
- Organiser un/des événement(s) grand public sur le développement durable et la transition écologique
- Promouvoir les actions "sport et santé" menées par les clubs locaux pour encourager une pratique sportive bénéfique à la santé de tous
- Développer, en partenariat avec la Métropole et d'éventuels autres partenaires, les activités touristiques de pleine nature et les itinéraires randonnées, VTT, trail...
- Proposer des parcours ludiques et interactifs pour découvrir la ville autrement
- Valoriser le patrimoine touristique de la commune en lien avec les acteurs économiques

Un écosystème à créer : l'écosystème culture et transition social-écologique

La Métropole ambitionne de fédérer l'ensemble des acteurs de la culture dans le cadre d'un écosystème dédié autour des enjeux de la stratégie culturelle métropolitaine pour la période 2023-2038 votée au Conseil métropolitain du 29 juin 2023, intitulée « la Culture à l'ère des transitions ».

Parmi les actions pressenties à mettre en place par l'écosystème :

- Construire une programmation sur le territoire de créations artistiques sur les nouveaux récits et les transformations sociétales
- Poursuivre l'organisation des rencontres professionnelles thématiques
- Co-construire un nouveau modèle de culture durable
- Favoriser l'échange entre les acteurs culturels du territoire sur les sujets de transition écologique pour mettre en place des actions
- Enrichir, animer et mettre en action les collaborations entre les participants du territoire impliqués dans

Un écosystème à créer : L'écosystème Tourisme durable

La Métropole ambitionne de fédérer l'ensemble des acteurs dans le cadre d'un écosystème dédié autour des enjeux de la stratégie de développement touristique durable dont les grandes orientations ont été approuvées par le Conseil métropolitain du 16 mai 2022.

Parmi les actions pressenties à mettre en place par l'écosystème :

- Co-construire un nouveau modèle de tourisme durable
- Sensibiliser les acteurs touristiques aux bonnes pratiques et les inciter à s'engager dans des démarches qualité et de labellisation, pour un tourisme durable et inclusif
- Poursuivre la mise en œuvre d'une gouvernance ouverte et partagée qui replace l'habitant au cœur de la stratégie
- Faire des acteurs du territoire (habitants, commerçants-artisans et professionnels du tourisme) de véritables ambassadeurs de la destination

13. UNE VILLE APAISÉE ET SÛRE

La transition vers une ville plus apaisée et plus sûre est au coeur de l'ambition métropolitaine pour améliorer durablement le cadre de vie, renforcer la justice sociale et accroître la résilience face aux crises climatiques, sanitaires ou technologiques. Moins de voitures, plus de nature, un urbanisme plus sobre, et une culture partagée du risque : autant de leviers pour faire de la ville un espace plus confortable, plus inclusif et plus protecteur.

Dans ce sens, la Métropole s'engage à replacer les piétons au coeur de l'espace public, avec un objectif de 32 % de part modale pour la marche d'ici 2035 (contre 29 % en 2017) et une ambition « zéro piéton blessé ». Cela passe par la création de centralités marchables, l'aménagement de voiries apaisées, la généralisation du 30 km/h, et un meilleur partage de la voirie au profit des mobilités actives. L'objectif est aussi de réduire la part de la voiture individuelle à 49 % d'ici 2032, tout en favorisant des initiatives citoyennes autour de la « marchabilité ».

Il est essentiel d'améliorer la résilience du territoire face aux crises. Pour cela, la Métropole souhaite renforcer la culture du risque dès le plus jeune âge à travers ateliers pédagogiques, balades urbaines et journées de sensibilisation. Elle souhaite également consolider les dispositifs de gestion de crise par la mise à jour des Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde, l'organisation d'exercices de simulation et la mobilisation des acteurs face aux risques majeurs : inondation, incendie de forêt, crise cyber.

En complément, la Métropole ambitionne à travers ses opérations d'urbanisme d'oeuvrer à la sobriété, l'inclusion et l'adaptation au changement climatique en :

- **Réduisant de 10 % les consommations énergétiques des nouveaux bâtiments** par rapport à la réglementation RE2020, tout en anticipant les futurs seuils carbonés.
- **S'appuyant sur des matériaux biosourcés, une gestion durable des sols, et une végétalisation systématique** : canopées, trames vertes, gestion des eaux pluviales et lutte contre les îlots de chaleur sont au coeur des aménagements.
- **Concevant des espaces publics accessibles à toutes et tous** (intégration des besoins des enfants, personnes âgées, à mobilité réduite...)

Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Repenser l'espace public au service des mobilités douces et de la sécurité piétonne
- Intégrer la sécurité, l'inclusion et la résilience dans les projets d'aménagement urbain
- Renforcer la culture du risque et la capacité de réponse face aux crises

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Sobriété** : Apporter les supports d'une vie et d'un territoire plus sobres en travaillant l'égalité et l'équité d'accès aux besoins essentiels
- **Cohésion sociale et territoriale** : Assurer les conditions matérielles, fonctionnelles et humaines d'un cadre de vie sain et de proximité
Cohésion sociale et territoriale : Encourager la responsabilité individuelle et collective pour favoriser la solidarité et la résilience face aux risques
- **Justice environnementale** : Garantir le droit de vivre dans un environnement sain en favorisant la rénovation des logements pour tous, développant les transports en commun et les parking relais et en réduisant l'exposition aux risques et nuisances
Justice environnementale : Garantir l'équité territoriale et sociale en développant les services en milieu rural et dans les quartiers délaissés, en favorisant l'accessibilité à une alimentation saine et en éduquant et en informant dès le plus jeune âge et dans tous les champs de vie (famille, société, éducation populaire, éducation nationale...)

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Tenir à jour le Plan Communal de Sauvegarde et réaliser des actions de sensibilisation à la culture du risque. Communiquer notamment autour des moyens pour faire face aux risques identifiés sur la commune
- Aménager et végétaliser le(s) cimetière(s) communal(aux) afin de renforcer leur caractère apaisant et écologique, en veillant à : mettre en place des aménagements favorisant l'infiltration et la gestion durable des eaux pluviales, développer la végétalisation du site pour améliorer le cadre paysager et favoriser la biodiversité, garantir l'accessibilité du cimetière aux personnes à mobilité réduite et à l'ensemble des usagers
- Modérer les vitesses de circulation dans la commune : le 30 km/h se généralise (devient la règle) et le 50 km/h devient exceptionnel
- Lancer ou poursuivre des projets d'apaisement de la circulation et de partage des espaces publics au sein de la commune
- Relayer les messages d'alerte en cas de pic de pollution, informer les citoyens sur la qualité de l'air et les bons gestes à adopter
- Mener un projet global d'apaisement et de renaturation de l'espace urbain en veillant à intégrer les enjeux climatiques (essences locales et sobres en consommation d'eau, solutions économes et maîtrisées en termes d'entretien)
- Mettre en place une signalétique claire, intuitive et adaptée aux besoins de tous les usagers, afin de faciliter la navigation et l'accessibilité dans l'espace public
- Engager les écoles dans une démarche de sécurisation, d'apaisement et de sensibilisation de l'ensemble des publics
- Adopter une approche intercommunale pour promouvoir une mobilité apaisée, en favorisant la coordination et l'harmonisation des initiatives entre les communes voisines
- S'engager dans la démarche « Ville Prudente » en mettant en place des actions concrètes pour réduire les risques liés aux accidents et améliorer la sécurité des habitants

Club Mobilité

- Les engagements du Club Mobilité listés dans l'objectif TSE 2 Une mobilité transformée oeuvre également dans le sens de l'apaisement urbain notamment en développant la culture des mobilités actives et durables

L'écosystème du vélo

Dans le but d'atteindre 5% des déplacements à vélo d'ici 2035, la Métropole ambitionne de fédérer l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre d'un écosystème dédié autour du développement de la culture vélo inclusive à l'échelle du territoire.

Parmi les actions pressenties à mettre en place par l'écosystème :

- Valoriser les différentes pratiques du vélo et les acteurs locaux qui les développent
- Coordonner les actions des structures du vélo, créer des synergies et des nouveaux projets et accompagner le développement et l'intégration de nouvelles structures vélo
- Accueillir et accompagner les cyclistes, les néo-cyclistes et les non-cyclistes à faire évoluer leurs pratiques vers une mobilité durable et le partage de l'espace public
- Contribuer collectivement à l'émergence d'une Maison du Vélo sur le territoire

14. DES ACTEURS QUI PENSENT LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION

Face à l'ampleur des défis écologiques, la Métropole Rouen Normandie fait le choix d'une mobilisation collective, transversale et inclusive. À travers la démarche COP Rouen 2030, elle engage l'ensemble des forces vives du territoire – habitants, associations, chercheurs, collectivités, entreprises, établissements d'enseignement – dans un projet partagé de transformation écologique, fondé sur la connaissance, la participation et l'expérimentation. L'ambition est claire : construire un avenir sobre, soutenable et solidaire, porté par une gouvernance ouverte et des outils concrets d'appropriation citoyenne.

La transition se construit sur des données robustes, partagées et accessibles. Dans ce sens, la Métropole anime un **GIEC métropolitain**, qui produit des études pluridisciplinaires et vulgarisées. Elle a également mis en place un **baromètre des modes de vie**, mis à jour chaque année, pour suivre l'évolution des pratiques (mobilité, alimentation, énergie, etc.) et guider les politiques publiques. Ces fondements scientifiques fondent les actions de sensibilisation et d'accompagnement au changement porté par la Maison des transitions et du challenge territorial citoyenne autour des ateliers 2 tonnes notamment.

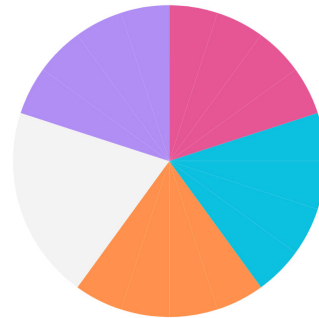
En complément, la transition nécessite d'agir de manière collective. Dans ce sens, la Métropole **soutient, anime et accompagne l'émergence d'écosystèmes territoriaux**, en mobilisant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR), les entreprises, les institutions, et les réseaux associatifs. Elle s'engage également dans une démarche de démocratie inclusive et participative, en associant les citoyens dès l'amont de ses projets et en s'appuyant sur le socle de valeurs et de bonnes pratiques dans sa charte de la participation citoyenne (adoptée en 2023).

Enfin, la Métropole a pour ambition d'affirmer sa capacité à partager, coopérer et essaimer au-delà de ses frontières en **participant à des réseaux nationaux et internationaux**, portant des projets coopératifs avec d'autres territoires et valorisant son engagement dans des forums, publications et événements.

Les engagements pris par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de son Plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC) :

- Documenter scientifiquement les enjeux de la transition écologique et les partager
- Consolider l'écosystème territorial d'enseignement supérieur et de la recherche et développer les écosystèmes d'acteurs
- Transformer le territoire avec les habitants
- Coconstruire l'avenir du territoire en associant tous les acteurs
- Faire rayonner l'action métropolitaine au-delà du territoire

Les recommandations du réseau des acteurs pour le climat en lien avec cet objectif :



- **Prospérité soutenable** : Porter attention au bien-être des habitants et les impliquer
- **Sobriété** : Prioriser et organiser les actions efficaces, recentrer pour plus de simplicité (politiques publiques et management des entreprises)
- **Sobriété** : Éduquer, sensibiliser, valoriser la sobriété pour la rendre désirable et rendre compréhensible les actions mises en place perçues parfois comme contradictoires
- **Cohésion sociale et territoriale** : Favoriser et soutenir les espaces existants ou la création de lieux de partage et d'échanges, de co-construction et développer les espaces informels afin de donner les moyens aux citoyens pour s'organiser autour de projets communs
- **Cohésion sociale et territoriale** : Assurer une information plurielle appropriée, appropriable et par des voies adaptées sur les sujets de transition écologique
- **Changement de modèle** : Travailler les nouveaux récits et la création d'écosystèmes dans l'éducation (au sens large), la sensibilisation, l'accompagnement au changement

Les acteurs du territoire ont pris de nombreux engagements dans ce domaine :

Communes

- Mettre en place un outil de participation citoyenne (plateforme numérique, boîte à idées, budget participatif...) pour recueillir les avis et propositions des habitants sur les projets communaux
- Former des ambassadeurs/relais aux éco-gestes dans les communes et les associations
- Mettre en place un plan d'action en faveur du numérique responsable, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique de la commune, à promouvoir des usages sobres et éthiques du numérique au sein des services et à sensibiliser les agents, habitant et les acteurs locaux à ces enjeux
- S'engager dans le Digital Clean Up Day
- Mettre en place un budget participatif climat, permettant aux citoyens de proposer et de décider des actions concrètes à financer pour la transition écologique

Coalition Numérique Responsable Rouen 2030

- Animer la communauté des acteurs formés/ agissant sur le Numérique Responsable
- Renforcer l'écosystème du Numérique Responsable
- Évaluer les résultats de l'action de la coalition notamment par le biais des résultats des actions mises en place par les organisations accompagnées avec des indicateurs communs
- Travailler collectivement autour de l'Intelligence Artificielle frugale (benchmark, actions de sensibilisation, identification d'actions et mise en oeuvre)

Écosystème Enseignement Supérieur

Le territoire de la Métropole Rouen Normandie comprend un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur. Ces structures sont un maillon essentiel de la transition social-écologique. Elles portent des actions diversifiées. Parmi ces actions :

- Mettre en place et poursuivre le développement d'enseignements sur des thématiques de la transition social-écologique et de la responsabilité sociétale des entreprises
- Poursuivre et développer la sensibilisation à l'ensemble des communautés (encadrement, enseignants, étudiants)

Écosystèmes économiques (cf. détail des engagements et des structures p. 55)

Porter des projets communs de transition et RSE :

- Mettre en place une action collective numérique responsable (digital clean up day...) ;
- Organiser des évènements (conférences, visites...) sur des thématiques de RSE
- Poursuivre l'organisation du Groupe de travail (GT) Performance environnementale sur des thématiques diverses
- Encourager les entreprises de mon écosystème à mettre en place des actions de numérique responsable
- Continuer à organiser des événementiels autour de la transition numérique (salon Cosmetic 360 notamment)

Proposer des outils/dispositifs d'accompagnement pour le territoire :

- Mettre en place du baromètre RSE pour évaluer et piloter les engagements RSE des entreprises adhérentes
- Poursuivre la sensibilisation, l'information, la formation, l'accompagnement sur la transition écologique.
- Sensibiliser aux métiers de la cosmétique et animations sous un angle transition écologique
- Continuer la veille mensuelle communiquée à nos adhérents sur les dispositifs d'aides publiques sur ces sujets et e-mailing
- Mettre en relation en fonction des demandes des adhérents avec des structures d'accompagnement locales

Organiser des ateliers « 2 tonnes » et d'autres ateliers de sensibilisation :

- Sensibiliser et informer sur la décarbonation à travers des actions collectives
- Organiser des visites de site via ses clubs territoriaux
- Continuer l'information, le conseil et la sensibilisation des adhérents en fonction des évolutions réglementaires
- Organiser de Fresques du Climat ou des Mobilités, de marches exploratoires sur les freins aux déplacements des femmes sur le parc, de Clean Walk, d'ateliers de sensibilisation (sommeil, médecine préventive, ...), formation au numérique responsable

Réseau des structures sociales

- **Actions portées par des structures sociales du réseau en interne au niveau de leur fonctionnement :** Participer au Digital Clean Up et former au numérique responsable, rédaction d'une charte interne "numérique responsable", réemployer/recycler du matériel informatique via les ESAT

LISTE DES SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT #2

LISTE DES ÉCOSYSTEMES DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT #2

Thématique(s) de l'écosystème	Nom de l'écosystème	Description
Ecosystèmes économiques	Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole	La CCI Rouen Métropole est un établissement public piloté par des dirigeants d'entreprise, membres bénévoles élus par leurs pairs tous les 5 ans.
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Normandie	<p>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie (CMA Normandie) est un établissement public à caractère administratif, représentant les intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels. Elle fait partie du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, qui agit au service des entreprises artisanales sur l'ensemble du territoire national.</p> <p>Créée dans le cadre de la régionalisation du réseau consulaire, la CMA Normandie résulte de la fusion des chambres départementales et couvre aujourd'hui l'ensemble des cinq départements normands : Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime.</p>
	Club Eco Saint-Sever	Le Club Eco Saint-Sever, créé en avril 2024, a pour objectif de fédérer les entreprises et acteurs du 1er quartier tertiaire de Normandie. Il est composé d'une vingtaine d'entreprises représentant plusieurs centaines de salariés.
	Club Artemad	<p>Artemad, Club d'entreprises Rouen Sud Madrillet, agit sur les zones d'activité de Saint-Etienne-du-Rouvray afin de les dynamiser et mettre en place des solutions communes. Artemad est présent sur les 4 zones suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la ZA Rouen Madrillet Innovation • la ZI du Madrillet • la ZAC de la Vente Olivier • le Parc du Zénith. <p>Ce périmètre d'action représente un ensemble cohérent d'activités autour du développement durable et des activités liées. Il présente la particularité d'accueillir des entreprises, d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que des centres de recherche et développement. Labellisé RSE depuis 2021, Rouen Madrillet Innovation (RMI) - Vente Olivier est un symbole de la volonté commune, au sein d'Artemad, de placer la RSE comme prioritaire dans le travail collectif. Une gouvernance a été installée pour travailler sur les actions, événements ponctuels avec un système d'amélioration continue avec pour feuille de route la RSE. Elle se réunit mensuellement en intégrant Artemad, le CROUS, Rouen Normandie Aménagement, la Métropole Rouen Normandie, l'Université de Rouen, l'ESIGELEC.</p>
	Communauté des entreprises à mission	La Communauté des Entreprises à Mission est une association loi 1901 créée le 20 décembre 2018 et reconnue d'intérêt général. Elle est née de la conviction que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la résolution des défis sociaux et environnementaux du XXIème siècle. La communauté des Entreprises à Missions réunit les entreprises, experts et chercheurs pour favoriser le partage entre pairs, enrichir le modèle, transmettre par la formation, porter la voix de l'entreprise à Mission en France et en Europe.

Thématique(s) de l'écosystème	Nom de l'écosystème	Description
	Cosmetic Valley	COSMETIC VALLEY est l'organisation qui rassemble, coordonne et accompagne les entreprises, les centres de recherche, les universités et les écoles de la filière française parfumerie-cosmétique. Acteur majeur du développement économique, COSMETIC VALLEY, en partenariat avec les territoires, favorise la croissance et l'innovation du secteur et contribue au rayonnement international de l'industrie cosmétique française. COSMETIC VALLEY porte la voix d'un tissu de plus de 6 300 établissements de toutes tailles (85% de TPE/PME/ETI, et l'ensemble des leaders mondiaux), représentant près de 226 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 71 Mds €.
	Haropa Port	La direction territoriale de Rouen du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine s'échelonne de Honfleur jusqu'à la Métropole Rouen Normandie et compte une circonscription terrestre de 4 700 ha dont 65 % à vocation naturelle. Spécialiste du vrac et conventionnel, elle contribue à positionner HAROPA PORT comme 1er port ouest-européen exportateur de céréales.
	Logistique Seine Normandie	Créée en 2003 avec pour mission la valorisation de la filière logistique normande, Logistique Seine Normandie intervient auprès des entreprises régionales pour renforcer leur compétitivité, accompagner le développement de leur business et les aider à monter en compétences. Ce réseau de près de 52 250 membres a pour objectif de représenter et défendre les intérêts de la supply chain en Normandie et de donner à la filière un rôle majeur dans les projets d'avenir.
	NextMove	Pôle de compétitivité créé en juin 2006 et implanté sur les régions Normandie et Île-de-France (ce qui concentre 25% des activités de la filière automobile & mobilités en France), NextMove incarne, anime et promeut la « Mobility Valley », un territoire d'excellence européenne où sont inventées, développées, expérimentées et industrialisées les solutions de mobilité durable. NextMove rassemble plus de 570 établissements membres et a labellisé plus de 600 projets.
	PolePharma	Polepharma est aujourd'hui la 1ère coopération industrielle du médicament en Europe, entre des terres d'excellence et les acteurs de la filière industrielle (bio)pharmaceutique française. Elle est composée de 470 adhérents représentant 110 000 emplois répartis sur toute la filière.
	UPSIDE	Upside est une association qui comporte 21 membres. Elle a trois objectifs : travailler sur la culture du risque, l'écologique industrielle et la décarbonation et enfin l'attractivité. 19 industriels sont parties prenantes de l'écosystème UPSIDE (en plus des membres fondateurs, HAROPA PORT et France CHIMIE NORMANDIE) représentant plus de 820 000 tCO2 eq des émissions du territoire

Thématique(s) de l'écosystème	Nom de l'écosystème	Description
	<p>Union Portuaire Rouennaise</p>	<p>L'Union Portuaire Rouennaise est une organisation patronale créée en 1927 (association loi 1901). Elle a pour objectif de promouvoir le port de Rouen, sa compétitivité et son avenir. Elle regroupe 140 entreprises adhérentes, soit près de 20 000 emplois. L'UPR fédère ses adhérents et assure en externe la défense et la promotion de leurs intérêts à l'égard de leur environnement, qu'il soit économique (CCI, SNCF, VNF...), administratif (HAROPA PORT, Douanes, DREAL...) ou politique (ville, métropole, département, région, Etat, UE).</p>
<p>Rénovation énergétique du bâti, déploiement des énergies renouvelables et de récupération, développement et organisation des réseaux d'énergie, engagement dans la sobriété énergétique, lutte contre la précarité énergétique, structuration des filières professionnelles et bas carbone.</p>	<p>Énergies Métropole</p>	<p>Initiée dès le lancement du service public de la transition énergétique en 2021, la mobilisation des partenaires porte sur l'ensemble du champ d'action d'Énergies Métropole. Les partenariats avec les acteurs du territoire se construisent au quotidien, dans le cadre des échanges entre la Métropole Rouen Normandie et ses partenaires que sont les institutionnels, les organismes représentatifs, les associations, les ingénieries parapubliques et les structures privées ayant conventionné ou contractualisé avec elle. Une coopération étroite est menée en parallèle avec les 71 communes métropolitaines. Toutes les professions concernées par les champs d'actions du service public sont associées</p>
<p>Plan de mobilité employeur</p>	<p>Club Mobilité</p>	<p>Le club mobilité existe depuis 2007 et est porté par le service développement des mobilités de la Métropole Rouen Normandie. Le club est un espace de discussion et de réflexion entre les employeurs du territoire et les acteurs de la mobilité (Métropole Rouen Normandie, exploitants de transport, opérateurs ou prestataires de mobilité, associations, etc.) dans le but de favoriser l'usage des modes alternatifs à la voiture utilisée en autosolisme pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels des salariés. 213 employeurs ont signé une convention de plan de mobilité employeurs avec la Métropole. Ils font partie du Club Mobilité. Parmi ces partenaires, 82 sont des commerçants de Rouen et sont représentés par les associations : « Vitrites de Rouen » et « Rouen Shopping ». Les 131 autres employeurs sont des entreprises privées, des associations, des entités para publiques ou des 3 fonctions publiques de toutes tailles.</p>

Thématique(s) de l'écosystème	Nom de l'écosystème	Description
Développement du Vélo	Écosystème Acteurs Vélo	<p>Dans le but d'atteindre 5% des déplacements à vélo d'ici 2035, la Métropole ambitionne de fédérer l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre d'un écosystème dédié autour du développement de la culture vélo inclusive à l'échelle du territoire.</p> <p>Parmi les actions pressenties à mettre en place par l'écosystème :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les différentes pratiques du vélo et les acteurs locaux qui les développent • Coordonner les actions des structures du vélo, créer des synergies et des nouveaux projets et accompagner le développement et l'intégration de nouvelles structures vélo • Accueillir et accompagner les cyclistes, les néo-cyclistes et les non-cyclistes à faire évoluer leurs pratiques vers une mobilité durable et le partage de l'espace public • Contribuer collectivement à l'émergence d'une Maison du Vélo sur le territoire
Numérique responsable	Coalition Numérique Responsable 2030	<p>La coalition « numérique responsable » a été créée dans le cadre de la COP21 Rouen Normandie en 2018. Co-pilotée par la Métropole Rouen Normandie, l'ADEME, NWX et France Travail, la coalition s'est donnée pour objectifs de réduire les impacts environnementaux négatifs du numérique en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisant aux enjeux • Formant les acteurs du territoire et en les accompagnant dans la mise en œuvre d'actions • Contribuant à favoriser l'émergence d'un écosystème local ou régional du numérique responsable. <p>Elle rassemble les 49 organisations qui ont suivi ou suivent le parcours d'accompagnement et l'ensemble les entreprises du numérique responsable actives sur le territoire, qui contribuent aux activités de la coalition.</p>
Culture	Écosystème futur sur la culture et les transitions	<p>La Métropole ambitionne de fédérer l'ensemble des acteurs dans le cadre d'un écosystème dédié autour des enjeux de la stratégie culturelle métropolitaine pour la période 2023-2038 votée au Conseil métropolitain du 29 juin 2023, intitulée « la Culture à l'ère des transitions ».</p>
Accompagnement des publics en situation de fragilité	Réseau des structures sociales	<p>Cet écosystème porte sur la mobilisation des structures sociales dans l'accompagnement de leur public à la transition écologique. Ces accompagnements portent sur des thématiques diverses : eau, énergie, air intérieur, déchets, mobilités, alimentation, jardinage et éco-gestes. En effet, les publics en situation de fragilité sont généralement les plus exposés aux crises environnementales et bien souvent les moins armés pour y faire face. Il est donc primordial de les accompagner avec des outils adaptés.</p> <p>Cet écosystème est animé par la Métropole Rouen Normandie et s'appuie sur le partenariat avec l'ANBDD qui réalise des lettres thématiques et des fiches retours d'expériences à destination des acteurs sociaux (plus de 700 membres). Cet écosystème inclut les structures d'insertion, professionnelles, para-médicales, socio-culturelles.</p>

Thématique(s) de l'écosystème	Nom de l'écosystème	Description
Transition social-écologique des communes	Réseau des communes	Les 71 communes de la Métropole Rouen Normandie font partie de cet écosystème comprenant notamment des référents techniques Climat-Air-Energie, des élus-référents Climat-Air-Energie et des référents COP21 / COP Rouen 2030. Il vise à décliner à l'échelle des communes les objectifs de transformation du territoire à horizon 2030.
Alimentation durable	Écosystème des partenaires du Projet Alimentaire Territorial	Le Projet Alimentaire Territorial possède une gouvernance unique visant à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire œuvrant en faveur de la transition agricole et alimentaire. Chacune des fiches actions se basent sur une approche partenariale forte avec les acteurs du territoire et une dizaine de fiches actions sont portées ou co-portées par des partenaires. Cette approche innovante repose sur trois instances principales : <ul style="list-style-type: none"> • Un comité de pilotage • Un comité des partenaires • Une commission des territoires A ces instances s'ajoute d'autres espaces d'échanges portés par la Métropole, ayant vocation à faire le lien avec la société civile, les citoyens et les associations du territoire. Des coalitions d'acteurs seront également mises en place, autant que de besoin, sur les sujets nécessitant une forte concertation et mobilisation d'acteurs multiples.
Gaspillage alimentaire	Écosystème émergent sur le gaspillage alimentaire	Une première rencontre a été organisée le 19 mai 2025 dans le but de rassembler les acteurs locaux autour du gaspillage alimentaire. Prochaine étape, la rédaction d'une feuille de route qui définira : <ul style="list-style-type: none"> • La création d'un réseau de partage et d'échange de pratiques • Des temps d'échange réguliers et des groupes de travail thématiques • Une capitalisation sur les enseignements du dispositif d'accompagnement de la restauration collective communale, parcours Gaspillage alimentaire mené de 2021 à 2023 et les retours d'expérience des différents acteurs • La construction d'outils communs méthodologiques et de communication
Économie de la Fonctionnalité et de la coopération	Club Inné	Le Club INNÉ cherche à impulser des transformations des modèles économiques mis en œuvre en Normandie afin d'aider le tissu économique à progresser sur une trajectoire de développement en adéquation avec l'objectif de découpler création de valeur/ consommation des ressources matérielles. Pour cela il rassemble toute organisation contribuant à l'activité économique : entreprises (TPE,PME), les acteurs de l'ESS, associations, territoires, cabinets de conseil et d'études etc.) soucieuse de contribuer à la transition écologique et sociale.

Thématique(s) de l'écosystème	Nom de l'écosystème	Description
Transition social-écologique	Écosystème Enseignement supérieur	<p>Le territoire de la Métropole Rouen Normandie comprend un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur. Ces structures sont un maillon essentiel de la transition social-écologique. Elles portent des actions diversifiées. Parmi ces actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et poursuivre le développement d'enseignements sur des thématiques de la transition social-écologique et de la responsabilité sociétale des entreprises • Poursuivre et développer la sensibilisation à l'ensemble des communautés (encadrement, enseignants, étudiants)
Tourisme durable	Écosystème futur sur le tourisme durable	<p>La Métropole ambitionne de fédérer l'ensemble des acteurs dans le cadre d'un écosystème dédié autour des enjeux de la stratégie de développement touristique durable dont les grandes orientations ont été approuvées par le Conseil métropolitain du 16 mai 2022.</p> <p>Parmi les actions pressenties à mettre en place par l'écosystème :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-construire un nouveau modèle de tourisme durable • Sensibiliser les acteurs touristiques aux bonnes pratiques et les inciter à s'engager dans des démarches qualité et de labellisation, pour un tourisme durable et inclusif • Poursuivre la mise en œuvre d'une gouvernance ouverte et partagée qui replace l'habitant au cœur de la stratégie • Faire des acteurs du territoire (habitants, commerçants-artisans et professionnels du tourisme) de véritables ambassadeurs de la destination

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENGAGEMENTS DE CHAQUE ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT #2

Actions	Nom de l'écosystème
Électrifier les quais	HAROPA PORT Rouen
Développer la multi-modalité	HAROPA PORT Rouen, Union Portuaire Rouennaise
Développer les stationnements vélo	Club Eco Saint-Sever
Agir dans le cadre du projet DIMO (Décarboner l'Industrie de la Mobilité en Vallée de Seine) sur l'économie circulaire et la décarbonation	NextMove
Mettre en place des actions diverses autour des ZFE-m (publication d'un livre blanc, organisation de rencontre, soutien aux projets) sécurisés	NextMove
Agir dans le cadre du projet DIMO (Décarboner l'Industrie de la Mobilité en Vallée de Seine) sur l'économie circulaire et la décarbonation	NextMove
Contribuer à la mise en œuvre de la Charte logistique urbaine durable	LSN
Soutenir les projets d'innovation et d'expérimentation sur les transports et mobilité durable par la labellisation et l'accompagnement	NextMove
Accompagner le verdissement des navires par la mise place de bornes électriques maritimes et fluviales	HAROPA PORT Rouen
Poursuivre le projet ALTERFI pour analyser les avantages et inconvénients de différentes énergies et carburations pour sensibiliser les entreprises	LSN
Continuer à diffuser une veille sur la transition écologique trimestrielle	LSN
Développer la formation sur la multimodalité et l'évolution de la logistique	Union Portuaire Rouennaise (UPR)

Actions	Nom de l'écosystème
Prolonger la veille d'information sur le marché maritime à destination des adhérents	Union Portuaire Rouennaise (UPR)
Poursuivre la mise en œuvre du Label éco-défis	Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
Continuer de participer et faciliter la mise en œuvre au programme SOCRATE (études collectives visant à établir une trajectoire de décarbonation industrielle à horizons 2030-2040-2050 et études de trajectoires)	UPSIDE
Poursuivre la participation à l'expérimentation sur la consigne responsable pour les repas à emporter	Club Eco Saint-Sever
Poursuivre l'organisation du Groupe de travail (GT) Performance Environnementale notamment sur la gestion des déchets, l'énergie, la biodiversité	PolePharma
Continuer les diagnostics transition alimentaire	Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
Déployer les diagnostics Eaux, Rejets et déchets dangereux	Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
Mobiliser votre écosystème pour la production d'énergie renouvelable au sein de leurs structures	HAROPA PORT Rouen ; UPSIDE ; CMA ; LSN ; PolePharma
Mobiliser vos membres dans la mise en place d'actions de sobriété et rénovation énergétique	CCI Rouen Métropole ; HAROPA PORT Rouen ; CMA ; Club Eco Saint-Sever ; LSN ; PolePharma, Artemad
Accompagner les clients pour le développement d'énergies renouvelables	HAROPA PORT Rouen
Mettre en place du projet ALTERFI 2 pour sensibiliser les entreprises en matière de transition écologique et énergétique en leur apportant des éléments d'éclairage (réglementations, solutions, acteurs, notamment)	LSN
Déployer les études d'opportunité Photovoltaïque	CMA
Continuer les accompagnements audit Énergie	CMA
Accompagner les artisans et commerçants à l'aide de Diagnostics décarbonation	CMA
Développer au maximum l'installation de nouvelles entreprises sur d'anciennes friches industrielles	HAROPA PORT Rouen

Actions	Nom de l'écosystème
Caractériser un foncier optimal pour la logistique, relation entre projet de réindustrialisation visé et besoin foncier, maîtrise foncière dans la durée, potentiel logistique des friches, notamment.	LSN
Poursuivre l'accompagnement à la décarbonation des activités industrialo-portuaires	HAROPA PORT Rouen
Continuer le groupe de travail sur l'inclusion professionnelle et sociale	Club Eco Saint-Sever
Mettre en place des actions collectives résultantes d'un groupe de travail effectué en amont sur la RSE (mutualisation, management de l'énergie, tri de déchets...)	HAROPA PORT Rouen ; UPSIDE ; NextMove (volets mobilité et économie circulaire) ; Club Eco Saint-Sever ; LSN ; PolePharma, Artemad
Diffuser des communications régulières de veille auprès de vos membres autour de la réglementation, d'aides et dispositifs, d'initiatives, de nouvelles technologies et organisations sur la RSE	UPSIDE ; NextMove ; Club Eco Saint-Sever ; LSN ; PolePharma
Organiser des évènements (conférences, visites...) sur des thématiques de RSE	CCI Rouen Métropole ; UPSIDE ; NextMove (volets mobilité et économie circulaire) ; Club Eco Saint-Sever ; LSN ; PolePharma, Artemad
Mobiliser les entreprises de votre écosystème à accueillir des stagiaires et des alternants	CCI Rouen Métropole ; UPSIDE ; NextMove ; Club Eco Saint-Sever
Relayer et mobiliser les entreprises de votre écosystème sur les clauses notamment d'insertion professionnelle et des actions favorisant la solidarité	UPSIDE ; Club Eco Saint-Sever ; LSN
Participer ou faciliter la mise en place de mécénat par les entreprises de votre écosystème	CCI Rouen Métropole
Sensibilisation aux métiers de la cosmétique et animations sous un angle transition écologique	Cosmetic Valley
Accompagner par le dispositif DIALOG permettant aux entreprises au travers d'un diagnostic et de préconisations concrètes d'allier performance opérationnelle et qualité de vie et conditions de travail	LSN
Poursuivre l'accompagnement RSE proposé	CMA
Élaborer un Schéma Directeur du Patrimoine Naturel et un plan d'actions pour lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes prioritaires	HAROPA PORT Rouen

Actions	Nom de l'écosystème
Réfléchir sur le potentiel de désimperméabilisation des terrains artificiels sur l'ensemble du domaine portuaire	HAROPA PORT Rouen
Accompagner les occupants du domaine portuaire dans la mise en place de mesures en faveur de la biodiversité et de l'intégration paysagère	HAROPA PORT Rouen
Mettre en relation en fonction des demandes des adhérents avec des structures d'accompagnement locales notamment sur la biodiversité (ex. ANBDD)	PolePharma
Mettre en place les diagnostics risque inondation pour accompagner les entreprises	HAROPA PORT Rouen
Déployer les diagnostics adaptation au changement climatique lié à la TPE	CMA
Poursuivre les actions de sensibilisation sur l'adaptation au changement climat	LSN
Mettre en place une action collective numérique responsable : digital cleanup day, formation...	HAROPA PORT Rouen ; Club Eco Saint-Sever
Encourager les entreprises de votre écosystème à mettre en place des actions de numérique responsable et participer au parcours numérique responsable	CMA ; Club Eco Saint-Sever ; Club Eco Saint-Sever ; LSN, Artemad
Continuer à organiser des évènementiels autour de la transition numérique (salon Cosmetic 360 notamment)	Cosmetic Valley
Mettre en place du baromètre RSE pour évaluer et piloter les engagements RSE des entreprises adhérentes	LSN
Poursuivre la sensibilisation, l'information, la formation, l'accompagnement sur la transition écologique	CCI Rouen Métropole
Sensibiliser aux métiers de la cosmétique et animations sous un angle transition écologique	Cosmetic Valley
Continuer la veille mensuelle communiquée à nos adhérents sur les dispositifs d'aides publiques sur ces sujets et e-mailing	PolePharma
Sensibiliser et informer sur la décarbonation à travers des actions collectives	CCI Rouen Métropole

Actions	Nom de l'écosystème
Organiser des visites de site via ses clubs territoriaux	LSN
Continuer l'information, le conseil et la sensibilisation des adhérents en fonction des évolutions réglementaires	Union Portuaire Rouennaise (UPR)
Mener des groupes de travail au sein de votre écosystème sur différentes thématiques de la RSE de partages d'expériences et d'échanges	HAROPA PORT Rouen ; UPSIDE ; CMA ; Club Eco Saint-Sever ; LSN ; PolePharma, Artemad
Encourager les membres de votre écosystème dans des processus de labellisation sur la RSE ou l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Exemples : RSE, ISO, éco-défis, label 6PL...	CCI Rouen Métropole ; UPSIDE ; CMA ; LSN ; PolePharma
Conseiller, aider ou accompagner pour favoriser l'évaluation des démarches mises en place par les membres de votre écosystème	LSN ; PolePharma
Contribuer à la mise en place de projets structurants sur le territoire favorisant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	HAROPA PORT Rouen ; UPSIDE ; NextMove (volets mobilité et économie circulaire) ; LSN
Mobiliser les entreprises de votre écosystème à faire un plan de mobilité employeur (PDME) et à mettre en place des actions en faveur des mobilités	NextMove ; Club Eco Saint-Sever, Artemad
Accompagner collectivement à l'impact score	HAROPA PORT Rouen
Participer à l'élaboration des projets métropolitains au sein du Conseil de Développement Durable	LSN
Accompagner les membres de votre écosystème dans la mise en place de mesures en faveur de la biodiversité et de l'intégration paysagère	HAROPA PORT Rouen ; PolePharma, Artemad
Mobiliser les entreprises de votre écosystème pour mettre en place le tri en milieu professionnel	UPSIDE ; Club Eco Saint-Sever, Artemad
Organiser des ateliers de sensibilisation (atelier 2 tonnes...)	Club Eco Saint-Sever ; PolePharma, Artemad
Faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap.	Club Eco Saint-Sever, Artemad
S'appuyer sur les écosystèmes pour relayer ces dispositifs : Territoires zéro non-recours (TZNR), Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), etc.	Club Eco Saint-Sever

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENGAGEMENTS DE STRUCTURE SOCIALE DU RÉSEAU DES STRUCTURES SOCIALES PAR ORDRE D'APPARITION DANS L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT #2

Actions	Nom de l'écosystème
Au sein de la structure : développer la mise en place d'un jour de télétravail	MJC Rouen Rive Gauche
Au sein de la structure : mettre à disposition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour les déplacements professionnels et utilisation des transports en commun	MJC Rouen Rive Gauche
Au sein de la structure : poursuivre le déploiement du PDME au sein de certaines structures	MEDIA FORMATION ; LADAPT Normandie
Au sein de la structure : poursuivre l'aide employeur pour l'utilisation des transports en commun dans le cadre des déplacements domicile-travail	Mission Locale Agglomération rouennaise
Accompagnement des publics accueillis : maintenir les déplacements avec les publics via les mobilités actives (vélos, Transport en commun, marche)	MJC Rouen Rive Gauche ; Mission Locale Agglomération rouennaise
Au sein de la structure : poursuivre la confection de petits-fours et/ou repas par des bénévoles de la structure à partir d'aliments de préférence bio et issus de circuits courts, lors d'événementiels organisés par la structure.	MAISON POUR TOUS
Accompagnement des publics accueillis : poursuivre la mise en place des ateliers cuisine	MAISON POUR TOUS ; CCAS BIHOREL ; MJC Rouen Rive Gauche
Accompagnement des publics accueillis : mettre en place d'un poulailler participatif géré par les habitants (oeufs utilisés pour les ateliers collectifs cuisine).	MJC Rouen Rive Gauche
Au sein de la structure : poursuivre la mise en place d'une boîte à dons, de compost, du tri sélectif et de l'achat de matériel reconditionné ou d'occasion	MJC Rouen Rive Gauche
Au sein de la structure : continuer le déploiement de boîte à menstrues sur 3 sites de la commune	CCAS BIHOREL

Actions	Nom de l'écosystème
Au sein de la structure : poursuivre le tri des déchets et la ressourcerie	Entreprise à but d'emploi Rosalie
Au sein de la structure : renforcer la sensibilisation au tri avec la mise en place d'un design ludique et plus accessible ; mise en place d'une surveillance des commandes de consommables pour éviter le gaspillage ; poursuivre l'instauration d'une pratique de solidarité alimentaire avec 2 associations solidarité partenaires ; mise en place d'une politique d'achats responsable incluant les matériels de seconde main ou éco-conçus et durables ; mise en place d'une boîte à livres dans notre accueil.	MAISON POUR TOUS
Au sein de la structure : réemploi en impression du papier verso, mise à disposition d'une borne pour la collecte des bouchons	UTIL'Emploi
Au sein de la structure : participations à des collectes (bouchons, vêtements, alimentation, etc...), boîte à livres	MEDIA FORMATION
Au sein de la structure : grand nombre d'actions à base de matériaux de récupération	mix'CITÉ
Au sein de la structure : Projet : mon quartier propre , sensibilisation et accompagnement	ADAL
Accompagnement des publics accueillis : continuer la mise à disposition d'un composteur et d'une boîte à dons les activités avec matériaux de récupération, l'achat matériel d'occasion	MJC Rouen Rive Gauche
Accompagnement des publics accueillis : maintenir la mise à disposition d'une boîte à menstrues accessible à tous et la collecte de bouchon	CCAS BIHOREL
Accompagnement des publics accueillis : continuer les activités incluant l'utilisation de matériels de récupération et les RV Samedis créatifs à base de matériaux de récupération, habitat durable...), des Ateliers faire soi-même, Repair'café, RV Repair'couture	MAISON POUR TOUS
Accompagnement des publics accueillis : continuer l'organisation de visite du SMEDAR	MEDIA FORMATION
Accompagnement des publics accueillis : activité de recyclerie	LA MARCOTTE
Accompagnement des publics accueillis : opération de sensibilisation dans notre quartier	ADAL

Actions	Nom de l'écosystème
Accompagnement des publics accueillis : ateliers pédagogiques sur la lutte contre sur la sur consommation ou la réalisation de produits d'entretien bio et économiques (lessive à la cendre...)	MEDIA FORMATION
Au sein de la structure : continuer le renouvellement du parc d'éclairage	LADAPT Normandie
Au sein de la structure : maintenir la mise en place de l'extinction automatique de l'éclairage	UTIL'Emploi ; LA MARCOTTE
Au sein de la structure : poursuivre la baisse du chauffage	Mission Locale Agglomération rouennaise ; MEDIA FORMATION ; UTIL'Emploi ; MAISON POUR TOUS ; LA MARCOTTE
Au sein de la structure : poursuivre la mise en place de matériels à extinction automatique tels que cafetière, photocopieur, utilisation de rallonges/multiprises avec interrupteurs.	UTIL'Emploi ; MAISON POUR TOUS
Accompagnement des publics accueillis : ateliers pédagogiques sur les économies d'énergie	MEDIA FORMATION
Accompagnement des publics accueillis : initiation d'actions sur l'habitat durable : avec des expositions « Et si ? Construire et rénover autrement » ... et rencontres tout public sur ce thème ou sur l'habitat participatif...	MAISON POUR TOUS
Accompagnement des publics accueillis : accompagnement des jeunes vers les métiers impactés par la transition écologique	Mission Locale Agglomération rouennaise
Accompagnement des publics accueillis : participation régulière aux rendez-vous proposés par les collectivités dans le cadre d'événements nationaux : Earth Hour, en association avec le Groupement d'Astronomie Populaire Sottevillais, GAPS, pour une sensibilisation ludique à la pollution nocturne.	MAISON POUR TOUS
Accompagnement des publics accueillis : ateliers pédagogiques sur ces thématiques avec l'obtention de badges numériques «Open Class Room» sur le Développement Durable	MEDIA FORMATION
Accompagnement des publics accueillis : participations aux expositions du Pavillon des Transitions (Ca chauffe, etc...)	MEDIA FORMATION
Au sein de la structure : participer au Digital Clean Up et former au numérique responsable	MAISON POUR TOUS ; Mission Locale Agglomération rouennaise
Au sein de la structure : rédaction d'une charte interne «numérique responsable»	Mission Locale Agglomération rouennaise
Au sein de la structure : réemployer/recycler du matériel informatique via les ESAT	LADAPT Normandie

TABLEAU COMPARATIF DES RECOMMANDATIONS DU RÉSEAU DES ACTEURS POUR LE CLIMAT ET DES FICHES ACTIONS DU PROJET DE PLAN D'ACTION AIR ÉNERGIE CLIMAT

Défis de transformation	Recommandations du réseau des acteurs pour le climat	Fiches actions du plan d'actions Air-Energie-Climat associées
<p>Sobriété</p>	<p>Éduquer, sensibiliser, valoriser la sobriété pour la rendre désirable et rendre compréhensible les actions mises en place perçues parfois comme contradictoires</p>	<p>TSE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.4.1 Accompagner à la sobriété <p>TSE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.2.2 Communiquer et accompagner le grand public à la sobriété <p>TSE 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.2.3 Tendre vers une consommation responsable <p>TSE 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5.1.1 Accompagner les entreprises, des institutions et des employés à la sobriété <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.3.2 Accompagner les travailleurs sociaux et les associations <p>TSE 12</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12.1.1 Soutenir la culture à l'ère de la transition écologique <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.1.5 Communiquer sur les actions de transition écologique auprès des habitants, des communes et des entreprises du territoire • 14.3.2 Développer la maison des transitions • 14.3.3 Déployer le challenge territorial citoyen 2 tonnes • 14.4.2 Mettre en œuvre le plan d'actions Numérique responsable
	<p>Prioriser et organiser les actions efficaces, recentrer pour plus de simplicité (politiques publiques et management des entreprises)</p>	<p>TSE 7</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7.1.2 Prioriser et graduer les modalités d'accompagnement et de soutien des projets d'implantation d'entreprises à proportion de l'impact territorial positif <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.1.2 Suivre le bilan carbone « patrimoine et compétences » et mettre en œuvre le plan de transition • 14.1.3 Réaliser l'évaluation climatique annuelle des budgets • 14.1.4 Suivre le baromètre métropolitain des modes de vie • 14.3.4 Améliorer le management de la transition et la gouvernance • 14.4.4 Former les agents aux enjeux de la transition social-écologique • 14.4.5 Développer des nouveaux modèles économiques

Apporter les supports d'une vie et d'un territoire plus sobres en travaillant l'égalité et l'équité d'accès aux besoins essentiels

TSE 1

- 1.1.1 Accompagner la rénovation du parc privé grâce à Energies Métropole, outil d'information, de conseil et d'accompagnement
- 1.1.2 Répondre aux enjeux de transition énergétique pour le parc social

TSE 2

- 2.1.1 Renforcer les mobilités actives
- 2.1.2 Renforcer et restructurer l'offre de transports urbains
- 2.1.3 Développer le train au quotidien
- 2.4.1 Faciliter la mise en réseau des modes

TSE 8

- 8.1.3 Élaborer et mettre en œuvre la stratégie Éviter-Réduire-Compenser

TSE 9

- 9.1.2 Intégrer aux politiques de transition les enjeux de justice environnementale, de bien-être des habitants, d'équité territoriale et de santé
- 9.3.3 Soutenir le social et le lien social sur le territoire, comme socle pour supporter les transformations sociétales liées à la transition

TSE 13

- 13.2.1 Réaliser des opérations exemplaires bas-carbone

Favoriser les circuits courts et l'économie circulaire (alimentation, matériaux, énergie, eau...)

TSE 1

- 1.3.1 Promouvoir et accompagner l'utilisation des matériaux bas carbone

TSE 3

- 3.1.1 Promouvoir, soutenir et maintenir des pratiques agroécologiques durables
- 3.1.2 Structurer des filières durables locales, leurs logistique et les circuits-courts
- 3.1.3 Lutter contre la précarité alimentaire et accès de tous à une alimentation de qualité et durable
- 3.1.4 Faire de la restauration collective un modèle de transition alimentaire
- 3.2.3 Réduire les consommations d'eau

TSE 4

- 4.1.1 Construire une feuille de route « Économie circulaire »

TSE 5

- 5.2.1 Faire émerger des porteurs de projets et soutenir les filières EnR&R émergentes
- 5.2.2 Soutenir le développement d'EnR&R thermiques
- 5.2.3 Faciliter et accélérer le développement d'EnR électriques
- 5.3.1 Développer les Réseaux de Chaleur Urbain

TSE 6

- 6.1.1 Développer le réseau de chaleur fatale industrielle
- 6.1.2 Développer l'électricité et la chaleur renouvelable pour les sites industriels
- 6.2.1 Animer un réseau pour une écologie industrielle territoriale
- 6.2.2 Intégrer progressivement les enjeux évolutifs de l'économie circulaire et régénérative au développement économique territorial

TSE 14

- 14.4.5 Développer des nouveaux modèles économiques

Défis de transformation	Recommandations du réseau des acteurs pour le climat	Fiches actions du plan d'actions Air-Energie-Climat associées
Justice environnementale	<p>Garantir le droit de vivre dans un environnement sain en favorisant la rénovation des logements pour tous, développant les transports en commun et les parking relais et en réduisant l'exposition aux risques et nuisances</p>	<p>TSE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1.1 Accompagner la rénovation du parc privé grâce à Energies Métropole, outil d'information, de conseil et d'accompagnement • 1.1.2 Répondre aux enjeux de transition énergétique pour le parc social • 1.3.2 Mobiliser des filières professionnelles de la rénovation thermique de l'habitat • 1.5.2 Accompagner à réduire la vulnérabilité des logements existants face aux risques naturels et technologiques <p>TSE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.1.2 Renforcer et restructurer l'offre de transports urbains • 2.1.3 Développer le train au quotidien • 2.1.4 Établir une stratégie globale autour du stationnement • 2.4.1 Faciliter la mise en réseau des modes <p>TSE 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.1.1 Construire une feuille de route « Économie circulaire » <p>TSE 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6.2.1 Animer un réseau pour une écologie industrielle territoriale • 6.2.2 Intégrer progressivement les enjeux évolutifs de l'économie circulaire et régénérative au développement économique territorial • 6.3.1 Accompagner le plan d'actions des écosystèmes industriels • 6.4.1 Dépolluer et réhabiliter les friches et espaces urbanisés à vocation industrielle et productive <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.1.2 Intégrer aux politiques de transition les enjeux de justice environnementale, de bien-être des habitants, d'équité territoriale et de santé <p>TSE 11</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11.1.1 Mettre en œuvre du plan d'actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Rouen-Louviers-Austreberthe 2024-2030 <p>TSE 13</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13.3.1 Développer la culture du risque auprès de la population • 13.3.2 Contribuer à préparer le territoire à faire face à une situation de crise
	<p>Garantir l'équité territoriale et sociale en développant les services en milieu rural et dans les quartiers délaissés, en favorisant l'accessibilité à une alimentation saine et en éduquant et en informant dès le plus jeune âge et dans tous les champs de vie (famille, société, éducation populaire, éducation nationale...)</p>	<p>TSE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1.1 Accompagner la rénovation du parc privé grâce à Energies Métropole, outil d'information, de conseil et d'accompagnement <p>TSE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.2.2 Communiquer et accompagner le grand public à la sobriété <p>TSE 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.1.2 Structurer des filières durables locales, leurs logistique et les circuits-courts • 3.1.3 Lutter contre la précarité alimentaire et accès de tous à une alimentation de qualité et durable <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.1.2 Intégrer aux politiques de transition les enjeux de justice environnementale, de bien-être des habitants, d'équité territoriale et de santé • 9.3.1 Développer les relais des transitions et relais vélos • 9.3.2 Accompagner les travailleurs sociaux et les associations

Défis de transformation	Recommandations du réseau des acteurs pour le climat	Fiches actions du plan d'actions Air-Energie-Climat associées
		<p>TSE 10</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10.2.2 Favoriser l'émergence et la réalisation de projets communaux de transition social-écologique <p>TSE 12</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12.1.1 Soutenir la culture à l'ère de la transition écologique <p>TSE 13</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13.3.1 Développer la culture du risque auprès de la population <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.1.1 Poursuivre les travaux du GIEC • 14.1.5 Communiquer sur les actions de transition écologique auprès des habitants, des communes et des entreprises du territoire • 14.3.2 Développer la maison des transitions
Cohésion sociale et territoriale	Favoriser et soutenir des espaces existants ou la création de lieux de partage et d'échanges, de co-construction et développer les espaces informels afin de donner les moyens aux citoyens pour s'organiser autour de projets communs	<p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.3.1 Développer les relais des transitions et relais vélos <p>TSE 12</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12.1.1 Soutenir la culture à l'ère de la transition écologique • 12.1.2 Mettre en œuvre cette transition avec les écosystèmes d'acteurs <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.3.1 Promouvoir et mettre en œuvre une démocratie inclusive et participative • 14.3.2 Développer la maison des transitions
	Soutenir et reconnaître l'éducation populaire (associations, structures de l'ESS) tout au long de la vie notamment à la nature et accompagner les établissements scolaires	<p>TSE 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8.5.3 Renforcer les interactions entre les habitants et la nature <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.3.1 Développer les relais des transitions et relais vélos • 9.3.2 Accompagner les travailleurs sociaux et les associations • 9.3.3 Soutenir le social et le lien social sur le territoire, comme socle pour supporter les transformations sociétales liées à la transition <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.3.2 Développer la maison des transitions
	Assurer une information plurielle appropriée, appropriable et par des voies adaptées sur les sujets de transition écologique	<p>TSE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1.1 Accompagner la rénovation du parc privé grâce à Energies Métropole, outil d'information, de conseil et d'accompagnement <p>TSE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.2.2 Communiquer et accompagner le grand public à la sobriété <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.1.3 Améliorer la connaissance et la communication sur qualité de l'air extérieur • 9.3.1 Développer les relais des transitions et relais vélos • 9.3.2 Accompagner les travailleurs sociaux et les associations <p>TSE 13</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13.3.1 Développer la culture du risque auprès de la population <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.1.1 Poursuivre les travaux du GIEC • 14.1.5 Communiquer sur les actions de transition écologique auprès des habitants, des communes et des entreprises du territoire • 14.3.2 Développer la maison des transitions

Défis de transformation	Recommandations du réseau des acteurs pour le climat	Fiches actions du plan d'actions Air-Energie-Climat associées
	<p>Assurer les conditions matérielles, fonctionnelles et humaines d'un cadre de vie sain et de proximité</p>	<p>TSE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.1.1 Renforcer les mobilités actives • 2.1.2 Renforcer et restructurer l'offre de transports urbains • 2.1.3 Développer le train au quotidien • 2.2.1 Connaître et analyser des comportements et leurs déterminants • 2.2.2 Communiquer et accompagner le grand public à la sobriété • 2.4.1 Faciliter la mise en réseau des modes <p>TSE 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.1.1 Promouvoir, soutenir et maintenir des pratiques agroécologiques durables • 3.1.2 Structurer des filières durables locales, leurs logistique et les circuits-courts <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.1.1 Prendre en compte les enjeux de santé au travers de l'adaptation au changement climatique • 9.1.2 Intégrer aux politiques de transition les enjeux de justice environnementale, de bien-être des habitants, d'équité territoriale et de santé <p>TSE 13</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13.1.1 Élaborer un plan « Piétons » <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.3.4 Améliorer le management de la transition et la gouvernance
<p>Changement de modèle</p>	<p>Encourager la responsabilité individuelle et collective pour favoriser la solidarité et la résilience face aux risques</p> <p>Travailler les nouveaux récits et la création d'écosystèmes dans l'éducation (au sens large), la sensibilisation, l'accompagnement au changement</p>	<p>TSE 13</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13.3.1 Développer la culture du risque auprès de la population • 13.3.2 Contribuer à préparer le territoire à faire face à une situation de crise <p>TSE 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.1.3 Lutter contre la précarité alimentaire et accès de tous à une alimentation de qualité et durable <p>TSE 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.2.4 Lutter contre le gaspillage alimentaire <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.3.1 Développer les relais des transitions et relais vélos <p>TSE 12</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12.1.1 Soutenir la culture à l'ère de la transition écologique • 12.1.2 Mettre en œuvre cette transition avec les écosystèmes d'acteurs <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.1.5 Communiquer sur les actions de transition écologique auprès des habitants, des communes et des entreprises du territoire • 14.2.1 Soutenir la recherche et la médiation scientifique • 14.3.2 Développer la maison des transitions • 14.3.4 Améliorer le management de la transition et la gouvernance

Défis de transformation	Recommandations du réseau des acteurs pour le climat	Fiches actions du plan d'actions Air-Energie-Climat associées
	<p>Travailler sur le rapport au temps et à la nature pour des modes de vie plus heureux et plus sains</p>	<p>TSE 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8.5.3 Renforcer les interactions entre les habitants et la nature <p>TSE 12</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12.3.2 Développer le tourisme de nature
	<p>Encourager des nouveaux modes d'habiter plus collectifs</p>	
	<p>Impulser les changements de modèles économiques, notamment en travaillant de façon exigeante et concertée avec les acteurs économiques et en favorisant l'économie circulaire, et l'économie sociale et solidaire</p>	<p>TSE 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6.2.1 Animer un réseau pour une écologie industrielle territoriale • 6.2.2 Intégrer progressivement les enjeux évolutifs de l'économie circulaire et régénérative au développement économique territorial • 6.3.1 Accompagner le plan d'actions des écosystèmes industriels <p>TSE 7</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7.1.1 Agir en intermédiaire territorial au cœur de l'écosystème de la transition économique • 7.1.2 Prioriser et graduer les modalités d'accompagnement et de soutien des projets d'implantation d'entreprises à proportion de l'impact territorial positif • 7.2.1 Augmenter la part de l'ESS dans l'économie du territoire <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.4.5 Développer des nouveaux modèles économiques
	<p>S'assurer que les politiques publiques répondent aux besoins des tous les usagers pour faciliter les changements de pratiques</p>	<p>TSE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.2.1 Connaître et analyser des comportements et leurs déterminants <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.1.2 Intégrer aux politiques de transition les enjeux de justice environnementale, de bien-être des habitants, d'équité territoriale et de santé <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.3.4 Améliorer le management de la transition et la gouvernance • 14.4.1 Animer les écosystèmes d'acteurs et leur gouvernance

Défis de transformation	Recommandations du réseau des acteurs pour le climat	Fiches actions du plan d'actions Air-Energie-Climat associées
<p style="text-align: center;">Prosperité Soutenable</p>	<p>Accompagner les entreprises dans la transition social-écologique</p>	<p>TSE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.2.3 Appuyer les acteurs économiques, institutionnels et associatifs • 2.3.2 Évaluer les besoins et accompagner les professionnels <p>TSE 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.1.2 Sensibiliser les acteurs économiques (entreprises, réseaux d'entreprises) et accompagner les projets <p>TSE 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5.1.1 Accompagner les entreprises, des institutions et des employés à la sobriété <p>TSE 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6.3.1 Accompagner le plan d'actions des écosystèmes industriels <p>TSE 7</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7.1.1 Agir en intermédiaire territorial au cœur de l'écosystème de la transition économique • 7.2.2 Encourager la RSE par un outillage complémentaire du monde économique <p>TSE 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8.1.3 Élaborer et mettre en œuvre la stratégie Éviter-Réduire-Compenser <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.1.5 Communiquer sur les actions de transition écologique auprès des habitants, des communes et des entreprises du territoire • 14.4.1 Animer les écosystèmes d'acteurs et leur gouvernance
	<p>Porter attention au bien-être des habitants et les impliquer</p>	<p>TSE 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8.5.3 Renforcer les interactions entre les habitants et la nature <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.1.2 Intégrer aux politiques de transition les enjeux de justice environnementale, de bien-être des habitants, d'équité territoriale et de santé • 9.3.3 Soutenir le social et le lien social sur le territoire, comme socle pour supporter les transformations sociétales liées à la transition <p>TSE 12</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12.1.1 Soutenir la culture à l'ère de la transition écologique • 12.2.1 Soutenir le sport à l'ère de la transition écologique <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.3.1 Promouvoir et mettre en œuvre une démocratie inclusive et participative • 14.3.4 Améliorer le management de la transition et la gouvernance

Défis de transformation	Recommandations du réseau des acteurs pour le climat	Fiches actions du plan d'actions Air-Energie-Climat associées
	<p>Développer les achats locaux et des dynamiques partenariales</p>	<p>TSE 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.1.1 Promouvoir, soutenir et maintenir des pratiques agroécologiques durables • 3.1.2 Structurer des filières durables locales, leurs logistique et les circuits-courts <p>TSE 7</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7.1.1 Agir en intermédiaire territorial au cœur de l'écosystème de la transition économique
	<p>Favoriser la complémentarité modale des transports de marchandises et garantir l'accessibilité, aisée et adaptée à tous, de tous les territoires</p>	<p>TSE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.1.1 Renforcer les mobilités actives • 2.1.2 Renforcer et restructurer l'offre de transports urbains • 2.1.3 Développer le train au quotidien • 2.2.1 Connaître et analyser des comportements et leurs déterminants • 2.2.2 Communiquer et accompagner le grand public à la sobriété • 2.4.1 Faciliter la mise en réseau des modes • 2.5.1 Développer une logistique urbaine durable • 2.5.2 Accompagner les nouvelles solutions multimodales de logistique <p>TSE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9.3.3 Soutenir le social et le lien social sur le territoire, comme socle pour supporter les transformations sociétales liées à la transition <p>TSE 11</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11.2.1 Utiliser le potentiel de la Seine comme support de la logistique
	<p>Favoriser l'émergence et promouvoir la multiplicité des modèles économiques durables</p>	<p>TSE 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.1.1 Construire une feuille de route « Économie circulaire » • 4.1.2 Sensibiliser les acteurs économiques (entreprises, réseaux d'entreprises) et accompagner les projets <p>TSE 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6.2.1 Animer un réseau pour une écologie industrielle territoriale • 6.2.2 Intégrer progressivement les enjeux évolutifs de l'économie circulaire et régénérative au développement économique territorial <p>TSE 7</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7.1.1 Agir en intermédiaire territorial au cœur de l'écosystème de la transition économique • 7.1.2 Prioriser et graduer les modalités d'accompagnement et de soutien des projets d'implantation d'entreprises à proportion de l'impact territorial positif • 7.2.1 Augmenter la part de l'ESS dans l'économie du territoire <p>TSE 14</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.4.5 Développer des nouveaux modèles économiques

